

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL
M. Ouyahia s'entretient avec le président de la RASD

P. 24

MAURITANIE-ALGÉRIE
M. Bedoui reçu par le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz

P. 24

ALGÉRIE-GB
M.M Yousfi et Lord Risby discutent du partenariat économique algéro-britannique

P. 24

ALGÉRIE-ONU
Le PNUD consacre un budget à la promotion de la destination Algérie

P. 24

COMMERCE
Benmeradi reçoit les ambassadeurs d'Indonésie et de Tunisie en Algérie

P. 24

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE 2017

Les partis appellent leurs candidats à éviter les promesses irréalistes

Des leaders de partis politiques ont appelé hier, au 11^e jour de la campagne électorale des locales du 23 novembre, leurs candidats à ce scrutin, à éviter les promesses irréalistes, les invitant également à privilégier les activités de proximité pour être à l'écoute des doléances et préoccupations des citoyens. Dans ce contexte, le secrétaire général du parti du Front de libération national (FLN), Djamel Ould Abbès, a exhorté, depuis Médéa où il a animé un meeting électoral, les candidats de son parti, à privilégier le travail de proximité pour être à l'écoute des préoccupations et des attentes des citoyens, tout en les appelant à éviter de donner de faux espoirs aux gens et faire des promesses irréalistes.

P. 4-5



Ph : archives

SELON LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE
Balance des paiements : Déficit de plus de 11 milliards de dollars au 1^{er} semestre 2017

P. 6

COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE: Publication prochaine de l'instruction de la Banque d'Algérie

P. 7

FINANCES: La responsabilisation des collectivités locales passe par la décentralisation de leurs prérogatives

P. 7

ASSURANCE SANTÉ: Création en 2018 d'une société de tiers payant

P. 3

SANTÉ

Bronchiolite
Pas de panique !

P.p 12-13

LUTTE CONTRE LE SIDA : L'Unicef plaide pour la mise à contribution des systèmes éducatifs

P. 3

F T BALL

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIFICATIONS - 6^e ET DERNIÈRE JOURNÉE) ALGÉRIE-NIGERIA : Madjer : «On jouera pour la gagne»

► M'Bohi et Feghouli ne sont pas écartés définitivement

► «Le grand chantier sera lancé après la Centrafrique»

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Identification des deux dangereux terroristes éliminés mardi à Bouira

P. 3

CULTURE

Mihoubi samedi 11 novembre à Bechar

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera samedi 11 novembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bechar. Au cours de cette visite, le ministre procédera à l'inauguration de plusieurs infrastructures à l'image de deux bibliothèques de lecture publique dans la commune de Abadla et de Kenadsa. Le Ministre inaugu-

ra également le siège de la Direction de la Culture et la salle d'exposition de la Maison de la culture dans la commune de Bechar, où il inspectera aussi quelques projets en cours de réalisation, notamment, le Théâtre Régional et l'Institut Régional de Formation Musicale. Enfin le Ministre de la Culture aura à visiter le palais de Kenadsa.



Horaire des prières

Jeudi 19 Safar 1439

Fajr	05:45
Dohr	12:32
Asr	15:22
Maghreb	17:48
Isha	19:10

AGRICULTURE ET PÊCHE
Bouazghi à Oran

Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de trois jours dans la wilaya d'Oran. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie d'inauguration de la 7e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID
Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, la 108e rencontre pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de Libération nationale.

DU 13 AU 16 NOVEMBRE
À LA SAFEXSalon international
du transport
et de la logistique

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise du 13 au 16 novembre au Palais des Expositions des Pins Maritimes d'Alger, le Salon international du transport et de la logistique «LOGISTICAL», dédié à la chaîne logistique, au fret et au transport des marchandises. Le salon se fixe comme objectif principal de faire le point sur la situation de ce secteur,

d'apporter des solutions aux entreprises dans la mise en place de plateformes logistiques et dans leurs relations à l'international en termes de logistique et de transport de marchandises en visant la réduction des coûts de la gestion logistique, de permettre la présentation d'une offre diversifiée des prestations des différents acteurs intervenant dans la chaîne logistique.

RESSOURCES EN EAU
Necib à Chef

Dans le cadre du suivi des projets de son secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chelf. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son département ministériel.

HÔTEL SOFITEL
Célébration de la Journée
nationale de l'artisanat

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hassen Mermouri, présidera aujourd'hui à l'hôtel Sofitel, la cérémonie de célébration de la Journée nationale de l'artisanat.

OPÉRA D'ALGER
Soirée
de musique
andalouse

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise ce soir à partir de 19h30, une soirée de musique andalouse animée par la chanteuse Lamia Madani et l'ensemble régional d'Alger.



Météo



	Max	Min
Alger	15°	07°
Oran	18°	09°
Annaba	19°	11°
Béjaïa	18°	11°
Tamanrasset	28°	13°

BÉJAÏA
Salon
de l'étudiant
algérien

La caravane du Salon de l'étudiant algérien, fera escale aujourd'hui de 11h à 19h, au théâtre régional de Béjaïa.

MÉDÉA
Campagne de
sensibilisation contre les
risques d'asphyxie au gaz

A l'occasion de la saison hivernale, la Direction de la protection civile de la wilaya de Médéa, procédera aujourd'hui, au lancement d'une campagne de prévention et de sensibilisation destinée aux différentes franges sociales contre les risques d'asphyxie au gaz. Cette campagne se poursuivra jusqu'au 31 mars 2018.

BOUMERDÈS
La place du médecin
généraliste dans le système
de santé en débat

La Société algérienne de médecine générale (SAMG), organise aujourd'hui et demain au siège de la wilaya de Bumerdès, la 1ère rencontre régionale centre sous le thème «Le médecin généraliste : pierre angulaire du système de santé nationale».

COMPLEXE CULTUREL
CHENOUA
Programme
spécial enfants

Le Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab Slim de Chenoua (Tipasa), organise demain vendredi 10 novembre à partir de 15h, une pièce théâtrale pour enfants intitulée «Le trésor de la liberté».

SALLE IBN ZEYDOUN
«Baby Driver»,
«ça» et «Kingsman-
Le Cercle d'Or»
en projection

Les films «Baby Driver», réalisé par Edgar Wright, «ça» d'Andrés Muschietti et «Kingsman- Le Cercle d'Or» du réalisateur anglais Matthew Vaughn, seront en projection cet après-midi à la salle Ibn Zeydoun (OREF), à raison d'une séance chacun : 13h, 15h et 18h.

CCO
Ouverture du Salon
international de la pêche
et de l'aquaculture

Le 7e Salon international de la pêche et de l'aquaculture ouvrira ses portes aujourd'hui au Centre de convention d'Oran (CCO). La manifestation, ouverte au public et aux amateurs de la pêche, se poursuivra jusqu'au 12 novembre.

SÛRETÉ NATIONALE
Saisie de moteurs, pièces
de rechanges et de cuivre
à Tébessa

Dans le cadre de la préservation de l'économie nationale, les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Tébessa, sont parvenus la semaine écoulée lors d'une minutieuse opération, à interpellé deux (02) individus suspects, impliqués dans une affaire de contrebande. En effet, suite à une information parvenue aux éléments de la même structure de police, indiquant qu'une importante quantité de pièces de rechanges et de cuivre transporté à bord d'un véhicule, destinée à la contrebande ; une intervention rapide a permis l'arrestation de deux (02) mis en cause et la récupération de dix (10) demi- moteur démontés, une importante quantité de pièces de rechanges et de câbles en cuivre.

PARLEMENT

Le ministre de la Santé plaide pour la programmation du projet de la nouvelle loi sanitaire au Parlement dans les plus brefs délais

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a appelé mardi à Alger à programmer le projet de la nouvelle loi sanitaire au Parlement dans les plus brefs délais.



Présentant les grands axes du projet de la nouvelle loi sanitaire devant la

Commission des affaires sociales et de la santé de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Hasbellaoui a estimé que l'ancienne loi sanitaire (no 85-05 du 16 février 1985) «n'est plus adaptée aux mutations socioéconomiques et culturelles de la société» et encore moins aux développements enregistrés dans le secteur au cours des dernières années, d'où la nécessité, a-t-il dit, de «programmer le débat autour du projet de la nouvelle loi sanitaire devant les deux chambres du Parlement pour permettre le développement du secteur et l'amélioration des prestations fournies aux citoyens». Soulignant les principes fondamentaux sur lesquels repose ce texte, principalement la gratuité des soins qui constitue, a-t-il dit «l'un des acquis irréversibles» auxquels l'Etat consacre tous les moyens nécessaires, le ministre a évoqué l'impératif de réduire les disparités régionales en matière d'accès aux prestations à travers la complémentarité entre les secteurs public et privé. M. Hasbellaoui a mis l'accent dans ce sens sur le droit des citoyens d'avoir un médecin référent, le médecin généraliste en l'occurrence, pour ne recourir aux médecins spécialistes qu'en cas d'urgence, et ce, «dans le but d'assurer un bon suivi du dossier du malade dans le cadre d'un système intégré où le secret médical est préservé». Au registre de la prévention, et après avoir rappelé que des résultats positifs avaient été enregistrés en matière d'éradication des maladies

infectieuses, d'augmentation de l'espérance de vie, de réalisation des objectifs du Millénaire et de l'amélioration de la santé du citoyen, le ministre a affirmé que «l'Etat poursuit ses efforts de lutte contre les maladies chroniques et pour la mise en place d'une stratégie axée sur catégories vulnérables et les personnes en difficulté, tout en veillant à promouvoir la santé au travail, dans les écoles, les universités et les structures de la formation professionnelle et en milieu carcéral». Par ailleurs, le premier responsable du secteur a souligné l'importance que revêt la santé de proximité en termes de rapprochement de la santé du citoyen, faisant état d'un projet de création de services externes faisant office de maillon dans «la gestion intermédiaire», avec pour missions la détermination des besoins spécifiques au secteur et la fourniture, en tant que banque de données, des informations nécessaires à tous les niveaux de prise de décisions et de gestion du système de santé. Le nouveau projet de loi réglementera et organisera la prise en charge thérapeutique et les soins à domicile, devenus «impératifs», a-t-il estimé, pour maîtriser les coûts des soins et garantir la qualité des prestations sanitaires à travers la réduction la durée des hospitalisations et en privilégiant la chaleur du foyer familial pour les patients atteints de pathologies lourdes et personnes âgées. Dans ce cadre, le ministre a évoqué l'élaboration d'une feuille de route sanitaire constituant le Plan directeur du secteur de la santé et qui fixe les critères de couverture et les moyens à mobiliser. Compte tenu de ce que subissent les travailleurs du secteur du fait de la lourdeur des procédures administratives en matière de gestion, imposées par la loi fondamentale relative à l'établissement public à caractère administratif (EPA), notamment dans le do-

main de l'entretien des équipements lourds, ainsi que le non-aménagement des horaires de travail en fonction des activités liées à la nouvelle situation épidémiologique nationale et locale, une nouvelle loi fondamentale sera inscrite au titre du nouveau projet de loi, «conférant davantage de souplesse et d'autonomie aux établissements de santé, ainsi qu'une modernisation de la planification», a fait savoir le ministre. Quant à l'industrie pharmaceutique nationale, le même responsable a souligné l'accompagnement apporté par l'Etat au secteur, tout en assurant la disponibilité des médicaments de qualité, à travers la création récente de l'Agence nationale des médicaments (ANM), outre la détermination des tarifs des médicaments à la faveur d'une loi en la matière. Dans le même contexte, il a été procédé au titre du projet de loi, à la révision du cadre juridique relatif à l'éthique à travers la création d'un Conseil national de l'éthique et des sciences de la santé chargé de donner des avis et recommandations dans ce sens, y compris la réglementation et l'organisation le prélèvement et la transplantation d'organes de personnes décédées à des vivants ainsi que la procréation médicalement assistée. Par ailleurs, le ministre a rassuré les représentants des partis politiques siégeant dans la Chambre basse du parlement quant aux craintes au sujet de l'abandon de la gratuité des soins et la privatisation des établissements hospitaliers, en affirmant que l'Etat «ne renoncera jamais à cet acquis».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Identification des deux dangereux terroristes éliminés mardi à Bouira (MDN)

Les deux dangereux terroristes éliminés mardi à Djebahia dans la wilaya de Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), ont été identifiés, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de qualité menée, hier à El Djebahia, wilaya de Bouira (1^{re} Région militaire), ayant permis l'élimination de deux (2) dangereux terroristes, par un détachement de l'Armée nationale populaire, il a été procédé à l'identification de ces criminels. Il s'agit de A. Messaoud et S. Ali, alias Abou Ibrahim», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont arrêté neuf (9) contrebandiers, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^e RM) et saisi trois (3) véhicules tout-terrain, un (1) camion, (3.000) litres de carburant, une (1) tonne de farine, (1.380) litres d'huile de table, des outils d'orpaillage, deux (2) téléphones satellitaires et d'autres objets».

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à El-Oued (4^e RM), un (1) narcotraquant en possession de (6,7) kilogrammes de kif traité et saisi (51,62) kg de la même substance à Tindouf (3^e RM) et Tlemcen (2^e RM)».

En outre (30) immigrants clandestins de différentes nationalités «ont été appréhendés à Tlemcen, Tindouf, Béchar et Adrar», rapporte également le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION:

Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière, consacrée aux questions orales à poser

à plusieurs membres du Gouvernement, a indiqué mercredi un communiqué du Conseil. Ces questions concernent les

secteurs de l'énergie, des travaux publics, des transports, de l'éducation nationale et de la culture.

ALGÉRIE

Le prix Abdelhamid-Benzine du journalisme réédité, le dépôt des dossiers avant le 10 février 2018

L'association «Les Amis de Abdelhamid Benzine» a décidé, à l'occasion du 15^e anniversaire de sa disparition, de rééditer le prix du journalisme qui sera décerné le 10 mars 2018 a annoncé hier l'association dans un communiqué, précisant que les journalistes sont invités à déposer leurs dossiers de candidature avant le 10 février 2018. La même source a fait savoir que «seuls les enquêtes ou reportages portant sur les problèmes socioculturels en Algérie seront pris en considération», ajoutant que les participants «devront remettre un seul article paru dans les médias

nationaux à partir de mars 2016 et non primé ailleurs». Les journalistes ayant déjà été lauréats du prix Abdelhamid Benzine «ne peuvent pas postuler», souligne le communiqué, précisant, par ailleurs, que le dépôt des dossiers «peut se faire à la librairie Kalimat (27 boulevard Victor Hugo, Alger), par voie postale (26 avenue du 1^{er} Novembre, 16001, Alger), par e-mail en format PDF, par captation d'écran pour les articles publiés dans les sites électroniques et par e-mail pour les articles audiovisuels avec attestation de diffusion délivrée par les responsables de la chaîne».

LUTTE CONTRE LE SIDA: L'Unicef plaide pour la mise à contribution des systèmes éducatifs

Le représentant adjoint de l'Unicef Algérie, Moncef Moalla, a plaidé hier à Alger pour un changement d'approche en matière d'éducation sanitaire et de lutte contre les fléaux sociaux par la mise à contribution des systèmes éducatifs dans les efforts visant à enrayer la propagation du VIH/sida.

Intervenant lors de la deuxième journée de la Réunion de suivi de l'appel à l'action d'Alger pour faire progresser l'égalité des sexes et la réponse au VIH/sida dans la région Mena, le représentant de l'organisation onusienne a estimé que la formation prévue par les systèmes d'enseignement en matière de prévention de certains fléaux était «le meilleur moyen pour y faire face et contribuer au développement économique».

Il a en outre déploré que l'école en tant que facteur favorisant le développement économique ne soit pas associée aux efforts d'intégration des jeunes dans le développement et l'amélioration du savoir-faire, rappelant les rôles des moyens de communication dans le changement des mentalités et la lutte contre ce phénomène.

La directrice d'ONUSIDA pour la région Mena, Yamina Chekkar, a, pour sa part, salué les efforts des autorités algériennes en matière de mise à disposition des médicaments contre le VIH-sida à titre gracieux, soulignant que «la stratégie des Nations Unies pour le développement

(2016-2030) et la stratégie arabe de lutte contre le VIH/sida ne sauraient aboutir sans la participation des femmes».

Elle a appelé à «adopter une approche de proximité en matière de soins bénéficiant à toutes les catégories de la société sans exclusive aucune», précisant que la région Mena «compte parmi les régions qui enregistrent le moins d'infections au VIH/sida (230.000 cas) grâce à des facteurs d'ordre social, culturel et religieux», a-t-elle dit. Le directeur régional du Fonds des Nations Unies de lutte contre le sida dans la région Mena, Joseph Serutoke, a, de son côté, mis en exergue l'importance du rôle de chaque Etat dans la fourniture d'informations au fonds pour lui permettre d'accorder les aides nécessaires selon les besoins de chaque pays.

Le directeur d'ONUSIDA en Algérie, Adel Zeddami, a, quant à lui, rappelé l'engagement de l'Algérie à ramener le nombre d'infections au VIH/sida à moins de 500 cas par an à l'horizon 2020 au titre des programmes de prévention et des stratégies de l'ONU. Il a indiqué que l'Algérie avait réalisé les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en matière de lutte contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose dans le cadre des efforts en faveur du dépistage de ces maladies et de la mise à disposition des moyens de prévention nécessaires.

APS

FNA L'Algérie a besoin de son élite et de ses enfants pour sortir de la crise



L'Algérie a besoin de son élite, de ses enfants et d'hommes politiques intègres capables de trouver les solutions idoines aux problèmes économiques et sociaux qu'elle traverse, a souligné, hier à Bouira, le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam.

«Il est temps que notre élite, notre jeunesse et nos hommes politiques agissent pour sortir le pays de la crise».

Nous devons nous remettre sérieusement au travail pour bâtir par nous-mêmes notre pays», a insisté Benabdeslam lors d'un meeting animé à la salle de théâtre communal Salah Sadaoui de la ville de Bouira en prévision des élections locales du 23 novembre.

L'orateur a appelé l'élite du pays ainsi que les hommes politiques à s'impliquer «sérieusement» dans le processus politique engagé pour sensibiliser les jeunes sur la nécessité de travailler sans relâche pour développer le pays tout en luttant contre les différents fléaux comme la corruption et la mauvaise gestion.

Selon lui, la société civile est appelée également à s'organiser et à être consciente des différents défis auxquels fait face l'Algérie dans l'actuelle conjoncture aussi bien économique que géopolitique.

«Les citoyens doivent prendre conscience de l'importance de choisir les bonnes personnes et les bons programmes politiques et économiques, en mesure de sortir le pays de la crise», a encore souligné M. Benabdeslam.

Par ailleurs, le président du FAN s'est montré critique à l'égard des mesures prises par le gouvernement pour faire face à la crise actuelle née de la chute drastique des prix du pétrole, considérant que «ces décisions de financement non conventionnel ne mèneront qu'à la hausse des prix des différents produits et à l'inflation».

À la fin de son meeting électoral, le président du FAN a appelé l'assistance à se rendre en force aux urnes le 23 novembre pour choisir les programmes à même de donner une dynamique au développement des communes.

ÉLECTIONS LOCALES DU 23 NOVEMBRE 2017 Les partis appellent leurs candidats à éviter les promesses irréalistes

Des leaders de partis politiques ont appelé hier, au 11^e jour de la campagne électorale des locaux du 23 novembre, leurs candidats à ce scrutin, à éviter les promesses irréalistes, les invitant également à privilégier les activités de proximité pour être à l'écoute des doléances et préoccupations des citoyens.



un parti «puissant et le demeure toujours».

Pour sa part, le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a plaidé à Bechar pour plus de prérogatives aux élus des assemblées locales et nationale "pour leur permettre d'être les véritables détenteurs des pouvoirs notamment au niveau local".

«Plus de prérogatives aux élus des assemblées locales signifie plus de développement et une réponse concrète aux aspirations et préoccupations quotidiennes du citoyen», a-t-il dit, estimant que «plus de prérogatives aux élus locaux induira la fin de la main mise de l'administration sur la volonté populaire et permettra surtout de donner un nouveau souffle aux efforts de développement local, avec la participation concrète des citoyens».

Le président du FNA a déploré la situation actuelle des élus locaux et nationaux qui, estime-t-il, «n'ont aucun réel pouvoir délibérant ou législatif», souhaitant «une véritable

restitution du pouvoir de décision au peuple à travers ses représentants démocratiquement élus».

En matière de développement économique de la région, M. Touati a estimé «urgente» la mise en place de mécanismes facilitant l'exploitation des potentialités de celles-ci, à l'exemple de la région de Bechar qui dispose, a-t-il relevé, «de très importants atouts dans les secteurs agricole et touristique».

«Il est de notre devoir de contribuer à la création de la richesse et de l'emploi à travers l'exploitation au profit du développement local des potentialités recensées dans les régions pour leur permettre de faire face aux défis, ce qui ne peut se concrétiser qu'avec des élus compétents et patriotes comme sont ceux du FNA», a-t-il affirmé.

De son côté, le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a considéré, mardi à Biskra, que «reconquérir la confiance du citoyen

réside dans l'édification d'un Etat fort et juste», soulignant que la démocratie «ne se résume pas à de simples propos et discours, mais à un dialogue ouvert et un débat impliquant la participation de tous».

Par ailleurs, M. Belaid a estimé que l'Algérie «ne souffre pas d'une crise économique, mais d'une crise morale et de gestion», appelant les électeurs à se rendre massivement aux urnes le 23 novembre prochain. En déplacement à Tébessa, le coordinateur général du parti des jeunes (PJ), Hamana Boucherma, a affirmé que sa formation politique ne fait pas partie de celles qui «veulent dresser un tableau catastrophique de la situation du pays», ajoutant que son parti «croit en ce qui a été réalisé en Algérie dans divers secteurs et notamment en terme d'infrastructures de base et de logements».

Affirmant que son parti propose un programme électoral «d'une portée locale et nationale», M. Boucherma a appelé à exploiter les énergies alternatives et à investir davantage dans le secteur de l'agriculture, estimant que le recours à la planche à billets «est une aventure hasardeuse qui mènera à court terme à l'inflation et à l'affaiblissement du pouvoir d'achat du citoyen».

Enfin, l'intervenant a appelé les jeunes à se rendre massivement aux urnes le 23 novembre prochain pour «faire entendre leur voix».

Le FLN «nullement inquiet des attaques qui visent à le discréditer» auprès de l'électorat

Le secrétaire général du parti du Front de libération national (FLN), Djamel Ould Abbès a déclaré hier à Médéa que sa formation politique n'est «nullement inquiète des attaques qui visent à le discréditer auprès de l'électorat».

Animant un meeting populaire, organisé à la salle omnisports Imam Ilyes de Médéa, dans le cadre de la campagne pour les élections locales du 23 novembre, M. Ould Abbès a estimé que les attaques dont fait l'objet, depuis quelques jours, sa formation politique, ne sont pas une source d'inquiétude pour le vieux parti et ne «parviendront pas à ébranler sa confiance en une large victoire lors du scrutin du 23 novembre». C'est plutôt nos adversaires politiques qui sont inquiets devant la ma-



chine électorale du parti et de son ancrage au sein de la société, a-t-il ajouté, affirmant que le peuple est avec le FLN, qu'il est «sa source et son vivier». M. Ould Abbès a invité, dans ce contexte, les candidats de son parti à privilégier le travail de proxi-

mité, d'être à l'écoute des préoccupations et des attentes des citoyens, tout en les appelant à éviter de donner de faux espoirs aux gens et de faire des promesses irréalistes.

Les candidats sont appelés, dans le cadre de leur travail de proximité, à convaincre l'électorat à choisir les listes du parti et les inciter à aller voter au profit de ces candidats, en optant pour un discours réaliste et mobilisateur.

Le FLN a pris le pari de miser sur la jeunesse pour consolider sa place de première formation du pays, a indiqué Ould Abbès, soutenant que le mouvement de rajeunissement opéré au sein du parti sera l'un des facteurs de réussite lors du scrutin du 23 novembre.

Moussa Touati plaide à Bechar pour plus de prérogatives aux élus

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a plaidé, hier à Bechar, pour plus de prérogatives aux élus des assemblées locales et nationales "pour leur permettre d'être les véritables détenteurs des pouvoirs notamment au niveau local".

«Plus de prérogatives aux élus des assemblées locales signifie plus de développement et une réponse concrète aux aspirations et préoccupations quotidiennes du citoyen», a-t-il estimé lors d'un meeting de sa formation politique à la maison de la culture «Kadi Mohamed».

Il a souligné dans ce contexte que donner plus de prérogatives aux élus des assemblées populaires communales et de wilaya (APC et APW) «induirait la fin de la main mise de l'administration locale et nationale sur la

volonté populaire et permettra surtout de donner un nouveau souffle aux efforts de développement local, avec la participation concrète des citoyens».

S'exprimant devant une assistance composée de militants, sympathisants et candidats de son parti aux élections locales du 23 novembre, le président du FNA a déploré la situation actuelle des élus tant locaux que nationaux qui, dit-il, «n'ont aucun réel pouvoir délibérant ou législatif», souhaitant «une véritable restitution du pouvoir de décision au peuple à travers ses représentants démocratiquement élus».

En matière de développement des économies des régions, M. Touati estime «urgente» la mise en place de mécanismes facilitant l'exploitation des potentialités de

celles-ci, à l'exemple de la région de Bechar qui dispose de très importants atouts dans les secteurs agricole et touristique.

«Il est de notre devoir de contribuer à la création de la richesse et de l'emploi à travers l'exploitation au profit du développement local des potentialités recensées dans les régions pour leur permettre de faire face aux défis».

Ce qui ne peut se concrétiser qu'avec des élus compétents et patriotes comme sont ceux du FNA», a-t-il lancé à l'adresse de l'assistance.

M. Touati a clos son intervention par un appel des électrices et électeurs à voter massivement pour les listes de son parti, tant à Bechar qu'à travers le pays, et cela comme «contribution à l'édification d'une Algérie



prosperer». Le FNA est présent aux élections locales du 23 novembre dans la wilaya de Bechar avec 10 listes pour les APC et une liste pour l'APW.

Amélioration notable en matière de délivrance des documents administratifs ces trois dernières années

Les différentes réformes engagées depuis 2014 dans le cadre de la concrétisation du plan national de simplification des procédures administratives ont permis de simplifier et d'accélérer les opérations de délivrance des documents administratifs au niveau des communes, daïras et wilayas, à la grande satisfaction des citoyens.



Contrairement aux années précédentes, les effets positifs de la modernisation des performances de l'administration, de la suppression de plusieurs documents dans la constitution des différentes dossiers administratifs, du recours à Internet et de la disparition de la légalisation des copies, se font ressentir au niveau des administrations et des services publics.

Il est désormais possible pour le citoyen de demander des documents administratifs sans à avoir à se déplacer, grâce aux portails électroniques ouverts par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, à l'instar de la carte nationale d'identité biométrique électronique (CNIBE).

Il est également facile de récupérer instantanément plusieurs documents notamment la carte grise.

Dans ce contexte, le ministère de l'Intérieur a concrétisé, au titre du projet de l'e-Administration à l'horizon 2019, plusieurs projets importants pour la modernisation du Service public, à travers l'introduction, depuis 2014, des nouvelles technologies.

Parmi ces principales réalisations, il y a lieu de citer la numérisation du fichier d'état civil au niveau national et la création d'un fichier national automatisé d'état civil, outre le raccordement de toutes les communes, les annexes administratives, les missions diplomatiques et les circonscriptions consulaires.

Grâce à ces dispositions, le citoyen peut procéder au retrait instantané des documents d'état civil dans n'importe quelle commune ou annexe administrative à travers le pays, et les membres de la communauté nationale établie à l'étranger peuvent demander via internet l'acte de naissance S12 et de le récupérer au niveau de la représentation diplomatique ou le consulat où ils sont inscrits.

De même, la création du fichier national électronique d'immatriculation des véhicules permet aux citoyens d'obtenir instantanément la carte d'immatriculation sans à avoir à se déplacer vers la wilaya d'inscription.

Dans le même contexte, de nouveaux services ont été mis en ligne permettant aux citoyens de suivre les étapes du traitement des dossiers déposés pour l'obtention d'un passeport, de la carte nationale d'identité (CNI), de la

CNIBE ou de l'extrait de naissance S12, outre un nouveau service assuré à l'occasion des élections locales du 23 novembre, consistant en la vérification des listes électorales.

Ainsi le retrait de documents tels que le passeport, la CNI, la CNIBE ou le permis de conduire est possible en moins d'un semaine alors qu'il nécessitait auparavant plusieurs mois, voire une année.

Le gouvernement a accéléré le processus de réforme du secteur, à travers l'installation d'un observatoire national du service public, le 19 mars 2016, qui -en coordination et en concertation avec la Commission de mise en œuvre du plan national de simplification des procédures administratives, présidée par le directeur général de la Fonction publique- se charge des opérations d'évaluation et de suivi, ayant permis, l'année dernière, le recensement de plus de 1.300 actions de lutte contre la bureaucratie.

Parallèlement, les deux instances supervisent la mise en œuvre du plan d'action adopté en matière de modernisation de l'administration et de la réalisation du e-administration à l'horizon

2019, en opérant des changements radicaux dans les modes de gestion et d'offre de services.

Le bilan des activités de la Commission de supervision du plan national de simplification des procédures administratives pour l'exercice 2016, fait état de 1345 opérations de simplification dont 1208 entièrement réalisées et 137 reportées pour des raisons «objectives».

Les services du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire ont procédé, jusqu'en mai dernier, à la délivrance de 10.208.082 passeports biométriques et 4.282.484 CNIBE.

Le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui avait déclaré, précédemment, que «les grands projets lancés par le secteur de l'Intérieur se poursuivront résolument et méthodiquement», ajoutant que «de grands pas ont été franchis dans la concrétisation du plan d'action relatif à la modernisation de l'administration et la e-administration».

Après avoir précisé que la concrétisation de la e-administration était prévue pour début 2019, le ministre avait dit qu'il s'agissait d'une «révolution dans les méthodes de gestion et les prestations de services», mettant en avant la nécessité de changer les mentalités et de promouvoir la compétence de la ressource humaine.

Il avait plaidé pour de nouvelles formules réglementaires à même de permettre, dans les années à venir, la mutualisation des capacités des services publics et «réaliser l'efficacité en tant qu'impératif dans le cadre du nouveau modèle de croissance économique».

Journal de la campagne

DELEGATION : Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) Ahmed Ouyahia, à partir d'aujourd'hui, par les services de la wilaya de Tipasa. La caravane sillonnera, 15 jours durant, les plus importants points de rassemblement de citoyens de la wilaya, à l'instar des places publiques, avec pour point de départ la commune de Tipasa, avant de poursuivre son chemin vers Hadjout, Koléa, Bou Ismail, Cherchel, Fouka et Gouraya.

CARAVANE : Une caravane pour sensibiliser les citoyens sur l'importance de voter durant les locales du 23 novembre sera organisée, à partir d'aujourd'hui, par les services de la wilaya de Tipasa. La caravane sillonnera, 15 jours durant, les plus importants points de rassemblement de citoyens de la wilaya, à l'instar des places publiques, avec pour point de départ la commune de Tipasa, avant de poursuivre son chemin vers Hadjout, Koléa, Bou Ismail, Cherchel, Fouka et Gouraya.

Le corps électoral à Tipasa compte 484.598 inscrits, dont 12.784 nouveaux, appelés à voter au niveau de 204 centres de vote, parmi lesquels 33 affectés aux femmes.

CIVISME : Un groupe de jeunes a trouvé une idée originale pour «sanctionner» ceux qui affichent dans des endroits pas réservés à cette opération, appelant via le réseau social facebook les citoyens à faire de même.

«Ca ne coûte rien, il faut juste écrire sur une feuille +celui qui salit nos murs ne mérite pas de nous représenter- et la coller sur l'affiche en question», explique un des initiateurs de cette action.

FORMATION : Des journées de formation au profit des encadreurs des bureaux et centres de vote de la wilaya de Blida (au nombre de 27.118 sujets) ont été lancées à Blida, en perspective des élections locales du 23 novembre 2017.

La première journée de cette formation, initiée par la direction de la réglementation et des affaires générales a permis aux encadreurs des bureaux de la daïra de Blida, de prendre connaissance des différents textes légaux organisant le processus électoral, ainsi que des procédures à prendre pour assurer la transparence du vote.

STRATEGIE : La majorité des candidats à la présidence des Assemblées populaires communales n'animent pas des meetings populaires et préfèrent recourir à des activités de proximité.

Ils jugent que le contact direct avec l'électeur offre plus de chances de le convaincre.

«Parler directement avec les citoyens c'est mieux que les meetings. Le candidat aura l'opportunité d'écouter les préoccupations de chacun pour pouvoir proposer des solutions», souligne un candidat.

BECHAR : Pour la prise en charge réelle des préoccupations quotidiennes du citoyen

La prise en charge effective des préoccupations quotidiennes du citoyen est le principal vœu formulé par les citoyens de la wilaya de Bechar qui attendent des futurs élus locaux d'être à la hauteur de la confiance placée en eux.

Plusieurs électeurs et électrices ont exprimé leur souhait que les candidats élus aux prochaines élections locales du 23 novembre 2017 soient en mesure de trouver les solutions idoines aux contraintes qui freinent le développement des communes et de la wilaya, ont-ils précisé à l'entame de la deuxième semaine de la campagne électorale.

«Nous voulons que les futurs élus des 21 assemblées populaires communales (APC) et ceux de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) trouvent des solutions adéquates pour hisser la région à un rang économique et industriel meilleur, à travers le développement de l'exploitation de ses potentialités agricoles, minières et touristiques et à travers l'attrait et le soutien des investisseurs publics et privés», ont-ils sou-

ligné lors de rencontres de proximité initiées par les 11 partis en lice pour les sièges des Assemblées locales.

Cependant, plusieurs électeurs ne voient pas d'un bon œil la candidature, pour ces prochaines élections locales, de plusieurs anciens élus, estimant que «certains candidats, qui ont été élus plus de trois fois et qui n'ont rien présenté, reviennent à ces élections comme candidats, soit sous la bannière d'autres partis, soit en changeant de l'APC à l'APW».

«Nous voulons que les pouvoirs publics trouvent une solution à ces candidats à répétition», affirment des jeunes électeurs approchés par l'APS lors des actions de proximité de la campagne électorale. «Nous voulons aussi que les futurs élus soient aptes à gérer les biens communaux, de même qu'à contribuer au règlement des préoccupations des citoyens en matière de logement et d'emploi, et ce à travers l'encouragement des investissements et de l'auto-construction», ont-ils encore soutenu.

Un électeur sexagénaire a déclaré, pour sa

part, que les élus «doivent être des catalyseurs du développement local et doivent aussi s'intéresser davantage à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement des différentes communes de la wilaya, et ce en étroite coopération avec les autres services publics relevant des différents secteurs d'activités».

La campagne pour les élections locales continue cependant à être monotone à Bechar et les candidats en lice à ces élections préfèrent les activités de proximité pour leurs contacts avec les électeurs, a-t-on constaté. Aucune effervescence électorale ne marque cette neuvième journée de cette campagne ou les états-majors des 11 listes de candidatures de partis ont apparemment choisi le travail et les contacts de proximité plutôt que d'organiser des débats ou rencontres publiques à travers les localités de la wilaya.

Dans la wilaya de Bechar, 101 listes ont été retenues pour les élections des APC et 11 pour celles de l'APW, pour le pourvoi des 311 sièges des APC et 35 sièges de l'APW.

Les citoyens doivent prendre conscience de l'importance de faire entendre leur voix (Hadj Djilani)

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Hadji Djilani a affirmé hier depuis la ville Ali Mendjeli (22 km au sud-ouest de Constantine) que «les citoyens doivent prendre conscience de l'importance de faire entendre leur voix».

Animant une activité de proximité dans plusieurs quartiers de cette méga cité, dans le cadre de la campagne électorale en prévision des élections locales du 23 novembre en cours,

M. Hadji Djilani a estimé que la participation à cette échéance électorale «renforce le sentiment d'appartenance nationale et forge la citoyenneté».

Il a ajouté que «le FFS a de tout temps milité pour l'implication des citoyens, les jeunes et les femmes notamment dans la gestion des affaires de leur collectivité», assurant que cette implication favorise «le développement».

Tout en considérant que les candidats de son parti sont «intégrés et ambitionnent d'apporter le changement escompté pour un lendemain meilleur», le premier secrétaire national a appelé les citoyens à voter pour les listes FFS. Le FFS est présent à Constantine avec une liste pour l'Assemblée populaire communale d'El Khroub (APC) et une liste pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Les activités de proximité du FFS dans la



wilaya de Constantine concernent également les communes d'El Khroub, Ouled Rahmoune, Ain Abid et Constantine.

COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE:

Publication prochaine de l'instruction de la Banque d'Algérie

L'instruction de la Banque d'Algérie définissant les modalités de mise en œuvre du règlement relatif au marché interbancaire des changes et aux instruments de couverture du risque de change, poursuivant ainsi le processus de réformes et de vulgarisation bancaires.

A cet effet, le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Loukal, se réunira jeudi à Alger avec les acteurs de la place bancaire et financière dans le cadre d'un workshop sur les mécanismes de mise en œuvre effective du marché interbancaire des changes et aux instruments de couverture du risque de change, poursuivant ainsi le processus de réformes et de vulgarisation bancaires.

Lors de cette rencontre avec les P-dg des banques et des établissements financiers, le Gouverneur de la Banque centrale leur présentera également les tendances monétaires et financières du pays qui ont prévalu au cours du 1er semestre 2017.

Ces tendances traduisent la résilience de l'économie nationale et notamment du système bancaire, après plus de trois années de choc externe de forte intensité, souligne la même source.

Avec la publication prochaine de l'instruction de la Banque centrale, le marché interbancaire des changes avec ses instruments de couverture du risque de change, devenant opérationnels, offrira la possibilité aux opérateurs économiques et aux investisseurs de se prémunir des risques de change, en permettant aux intermédiaires agréés le recours à une panoplie d'instruments de couverture de risques de change, en les autorisant à effectuer, pour leur propre compte ou pour le compte de leur clientèle, des opérations de couverture de risque de change devises contre le dinar.

Pour rappel, le règlement relatif au marché interbancaire des changes et aux instruments de couverture du risque de change dans les opérations du commerce extérieur a été publié au Journal Officiel no 55 du 26 septembre 2017.

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie a expliqué à l'APS qu'un tel règlement est motivé par le fait que le régime de change applicable en Algérie est un régime flottant. En conséquence, de par la fluctuation des cours de change, ce système expose les opérateurs économiques et investisseurs à des risques de change lors de la réalisation de leurs transactions internationales, pouvant leur occasionner des pertes de change substantielles.

Cependant, M. Loukal fait savoir que pour les importations, ce règlement concerne uniquement les biens d'équipements entrant dans le cadre de l'investissement stricto sensu, les composants industriels entrant dans des projets d'investissement et/ou de réalisation, ainsi que les matières premières et intrants concourant à la production nationale. Ainsi, les opérations d'importation liées à la revente en l'état ne sont pas éligibles à ce dispositif.

A travers ce texte, approuvé en juillet dernier par le Conseil de la monnaie et du crédit, la Banque d'Algérie institue un marché interbancaire des changes dans lequel les banques et les établissements financiers, en tant qu'intermédiaires agréés, interviennent dans le cadre d'un dispositif décentralisé.

Ce règlement précise que les intermédiaires agréés sont autorisés à conclure entre eux et avec leur clientèle, des transactions d'achat et de devises contre dinar. Ces intermédiaires agréés sont autorisés à prendre des dépôts en devises de la clientèle et à accorder à cette dernière des prêts en devises. Ils peuvent aussi conclure entre eux, sur le marché interbancaire des changes, pour leur propre compte ou pour le compte de leur clientèle des transactions de change au comptant et à terme, ainsi que des opérations de trésorerie devises, et effectuer des opérations de change au comptant avec des banques non résidentes, note le règlement lequel ne s'applique pas aux opérations de change manuel.

Selon le même texte, la Banque d'Algérie laisse à la disposition des intermédiaires agréés certaines catégories de ressources en devises. Mais en contrepartie, ces intermédiaires doivent les utiliser pour assurer la liquidité du marché interbancaire ou la couverture des engagements envers l'étranger contractés par eux-mêmes ou par leur clientèle. Ces ressources en devises sont constituées des recettes rétrocédées provenant des exportations hors hydrocarbures et produits miniers, des sommes provenant de tout crédit financier ou d'emprunt en devises contracté par les intermédiaires agréés pour leurs besoins propres ou pour ceux de leur clientèle, des sommes provenant d'achats effectués sur le marché interbancaire ainsi que des soldes des comptes devises de la clientèle.

Par engagements envers l'étranger, cela signifie les avances sur recettes provenant des exportations hors hydrocarbures, les acomptes des contrats d'importation, les importations et le service de la dette extérieure. Quant aux cours de change applicables sur les opérations de change, et aux taux d'intérêt applicables aux opérations de trésorerie, ils sont négociés librement par les intervenants sur le marché interbancaire des changes. C'est ainsi que le règlement stipule que les intermédiaires agréés sont tenus d'afficher les cours de change au comptant à l'achat et à la vente, et les taux d'intérêt applicables aux devises qu'ils traitent, habituellement, contre dinars. Les autres dispositions de ce règlement de la Banque d'Algérie définissent essentiellement les différents instruments de couverture de risques de change (opérations de change à terme, contrats de swap...) et les règles d'éthique et de bonne conduite des intermédiaires agréés.

SELON LE GOUVERNEUR BANQUE D'ALGÉRIE

Balance des paiements : déficit de plus de 11 milliards de dollars au 1^{er} semestre 2017

Le solde global de la balance des paiements de l'Algérie a affiché un déficit de 11,06 milliards de dollars au 1er semestre 2017 contre un déficit de 14,61 milliards de dollars au même semestre de 2016 (déficit de 11,42 milliards de dollars au 2ème semestre 2016), a indiqué le Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Loukal, dans un entretien accordé à l'APS.

La balance des paiements est le flux de biens (commerce extérieur des marchandises), de services, de revenus, de transferts de capitaux et les flux financiers réalisés entre l'Algérie (Etat, entreprises, particuliers) et le reste du monde. Soit l'ensemble des entrées et sorties de devises entre l'Algérie et les autres pays.

Par catégories, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à 7,82 milliards de dollars (mlds usd) au 1er semestre 2017 contre un déficit de 12,05 mlds usd au même semestre de 2016 (déficit de 8,08 mlds usd au 2ème semestre 2016).

Quant au poste Services hors revenus des facteurs, le déficit s'est creusé à 4,47 mlds usd au 1er semestre 2017 contre un déficit de 3,84 mlds usd au même semestre de 2016 (déficit de 3,5 mlds usd au 2ème semestre 2016).

Le poste des Services hors revenus des facteurs se compose notamment des prestations techniques assurées par les étrangers en Algérie (études...), le transport assuré par les transporteurs étrangers pour les marchandises importées par l'Algérie (armateurs...) et les assurances à l'international.

Questionné sur les raisons de la hausse du déficit du poste Services hors revenus des facteurs, M. Loukal explique que cela résulte principalement de la hausse des importations des services construction, notamment ceux liés aux infrastructures autoroutières, et ce, de l'ordre de 153% par rapport au 1er semestre de 2016.

Concernant le poste Revenus des facteurs, le déficit a diminué à 1,23 mlds usd contre 1,31 mlds de dollars au 2ème semestre 2016, en raison principalement de la hausse des revenus perçus sur les réserves de change (hausse des taux d'intérêt et plus-values de cession de titres).

Le Poste revenus des facteurs comprend, entre autres, les bénéfices rapatriés vers l'extérieur par les entreprises étrangères activant en Algérie, les bénéfices réalisés par les sociétés algériennes à l'étranger...

Quant à l'excédent du poste transferts nets (dons, retraites et pensions...), il s'est élevé à 1,48 mlds usd, en hausse de 7,01% par rapport au 1er semestre 2016 et de 2,8% par rapport au 2ème semestre 2016, dans un contexte de légère dépréciation de l'euro face au dollar. Néanmoins, il demeure proche des soldes enregistrés au cours des six (6) derniers semestres, constate M. Loukal.

Ainsi, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est accru de 5,1% au 1er semestre de 2017 pour s'élever à 12,03 mlds usd (contre un déficit de 14,77 mlds usd au 1er semestre 2016 et un déficit de 11,45 mlds usd au 2ème semestre 2016), et ce, en raison du creusement du déficit du poste services hors revenus des facteurs.



Le solde du compte courant de la balance des paiements comprend les soldes, respectivement, de la balance commerciale des marchandises, du Poste des services hors revenus des facteurs et du poste revenus des facteurs ainsi que des transferts nets. Quant au solde du compte capital et opérations financières, il a affiché un excédent de 0,971 mlds de dollars (contre un excédent de 0,15 milliard au 1er semestre 2016).

Le compte capital et opérations financières se compose essentiellement des investissements directs nets (entrants moins sortants) ainsi que les opérations de crédits à court, moyen et long termes entre résidents et non résidents.

Cet excédent du solde du compte capital et opérations financières a résulté essentiellement de l'excédent du poste investissements nets, qui, cependant, a reculé par rapport aux excédents des deux semestres de 2016 (0,835 mlds usd et 0,673 mlds usd).

C'est ainsi qu'avec le total de l'ensemble de ces opérations d'entrées et sorties de devises, le solde global de la balance des paiements a affiché un déficit de 11,06 mlds usd au 1er semestre 2017.

Des efforts requis pour limiter l'érosion des réserves officielles de change

Pour les réserves de change, le Gouverneur de la Banque centrale relève qu'en lien avec l'évolution défavorable de la balance des paiements extérieurs au 1er semestre 2017, les réserves officielles de change se sont contractées de 7,846 mlds usd, passant de 114,138 mlds usd à fin décembre 2016 à 106,292 mlds usd à fin juin 2017, soit moins que le déficit du solde global de la Balance des paiements «en raison de l'effet de valorisation positif de près de 3,96 mlds usd résultant de l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar sur cette période».

Relevant que cet effet de valorisation était négatif lorsque le dollar s'appréciait vis-à-vis de l'euro, M. Loukal considère que le niveau des réserves de change demeure «encore appréciable et adéquat, notamment au regard de l'encours très faible de la dette extérieure totale (3,962 mlds usd).

Cependant, avise-t-il, «compte tenu des perspectives de maintien, à moyen

terme, des prix des hydrocarbures proches de leurs niveaux actuels, et du déficit encore élevé des comptes extérieurs, notamment leur principal déterminant (la balance des biens et services), des efforts supplémentaires sont requis pour réduire l'absorption et/ou augmenter l'offre domestique de biens pour assurer la viabilité, à moyen terme, de la balance des paiements et limiter l'érosion des réserves officielles de change».

Interrogé sur la tendance des cours de change du dinar, le même responsable observe qu'en moyenne semestrielle, le dinar s'est légèrement déprécié face au dollar de 1,29% au second semestre de 2016 par rapport au premier semestre 2016 et s'est légèrement apprécié de 0,61% au 1er semestre 2017 comparativement au 2ème semestre 2016.

Concernant les finances publiques, il précise que les hausses des recettes hors hydrocarbures de 1,067,4 milliards de DA (+74,5%) et, dans une moindre mesure, des recettes des hydrocarbures (hausse de 238,2 milliards de DA) au 1er semestre 2017 par rapport au même semestre de 2016, conjuguée à la baisse des dépenses publiques de 223,8 milliards de DA (-5,5%) ont abouti à un déficit budgétaire de 254,5 milliards de DA (384,1 milliards de DA pour le solde global du Trésor) contre un déficit de 1,783,7 milliards de DA au 1er semestre de 2016 (1,769 milliards de DA pour le solde global du Trésor).

Pour M. Loukal, il est, cependant, utile de rappeler que les recettes hors hydrocarbures à juin 2016 n'incluaient pas encore les 610 milliards de DA de dividendes versés par la Banque d'Algérie alors que les dividendes versés en 2017 sont comptabilisés dans ces recettes à juin 2017.

Ainsi, la forte hausse des recettes hors hydrocarbures à juin 2017 résulte essentiellement de celle des recettes non fiscales dont les dividendes de la Banque d'Algérie versées au Trésor qui s'élevaient à 920 milliards DA.

En outre, comme il était prévisible, ajoute-t-il, le Fonds de régulation des recettes (FRR), dont l'encours s'élevait à 740 milliards DA à fin décembre 2016, a été totalement épuisé au 1er semestre 2017. Par ailleurs, par secteur juridique, hors secteur des hydrocarbures dont

les dépôts ont chuté de près de 10%, la hausse des dépôts totaux dans les banques a concerné autant les dépôts du secteur économique public hors hydrocarbures (8,28%) que les dépôts du secteur privé et ménages (3,66%).

En termes de structure, les parts du secteur économique public et du secteur privé et ménages dans les dépôts à vue dans les banques (3,952,5 milliards de DA) sont quasiment égales (43,8% et 43,6%).

Par contre, pour les dépôts à terme dans les banques (4,578 milliards de DA), la part du secteur privé et ménages représente quasiment le triple de celle du secteur économique public (3,338,4 milliards DA contre 1.145,9 milliards DA).

Selon M. Loukal, malgré la diminution des ressources des banques liée aux déficits des paiements extérieurs, les crédits à l'économie (déduits des rachats de créances non performantes) ont poursuivi leur progression au 1er semestre 2017 au rythme de 7,05% contre 6,4% au 1er semestre de 2016 et 2,2 % au second.

Ce rythme d'expansion des crédits, en contexte de diminution des ressources des banques, a requis le recours de plusieurs banques au refinancement auprès de la Banque d'Algérie au cours de second semestre de 2017, note-t-il.

L'analyse de la structure des crédits par secteur juridique à fin juin 2017 montre que la part des crédits au secteur public est passée de près de 49,97% à fin 2016 à 49,21% à fin juin 2017 et celle des crédits au secteur privé est passée de 50,03% à 50,78% dont 7,04% aux ménages. Concernant l'inflation, le gouverneur de la Banque d'Algérie constate que son rythme annuel moyen, qui s'était accéléré durant 12 mois consécutifs jusqu'à mars 2017 (7,07%), s'est légèrement ralenti au 2ème trimestre 2017 pour atteindre 6,55% à fin juin 2017.

Selon lui, les évolutions en glissement annuel indiquent clairement une phase de décélération de l'inflation, ajoutant que l'indice des prix à la consommation des biens à fort contenu d'import, de poids relatif de 23,1%, a progressé, en moyenne annuelle, de 0,95 point de pourcentage en une année, atteignant un taux de croissance de 6,7% à juin 2017.

L'inflation sous-jacente (en moyenne annuelle), mesurée par l'évolution de l'indice des prix hors produits à prix volatils, en l'occurrence ceux des produits agricoles frais, qui s'était accélérée entre juin et décembre 2016, passant de 6,66% à 7,75%, a reculé à 6,83% en juin 2017 mais demeure toujours supérieure à l'inflation globale. Pour M. Loukal, cela reflète le caractère persistant de l'inflation structurelle.

FINANCES :

La responsabilisation des collectivités locales passe par la décentralisation de leurs prérogatives

L'accentuation de la décentralisation des prérogatives et des pouvoirs de décisions des collectivités territoriales se dresse en impératif en vue de faire en sorte que celles-ci deviennent davantage responsables de leur gestion financière, a indiqué le professeur d'économie institutionnelle et de management stratégique, Mohamed Cherif Belmihoub, dans un entretien accordé à l'APS.

Abordant la diversification des ressources financières des communes, l'expert estime que dans le contexte actuel, parler de fiscalité locale est une «hérésie».

Selon lui, la notion de «finances locales» reviendrait à évoquer le seul système fiscal en place, sachant que les APC et les APW ne peuvent ni délibérer sur la création d'un impôt local, ni fixer le taux d'une taxe. Il relève que le système des finances publiques algériennes repose sur l'unicité et l'annualité du budget vu que les collectivités locales n'ont pas la prérogative de lever l'impôt ou de créer un impôt et, par conséquent, l'Etat est responsable de leur financement. De surcroît, le qualificatif de «commune déficitaire» ou «commune excédentaire» n'a pas beaucoup de sens dans ce contexte institutionnel, estime-t-il. «L'Etat, par son intervention dans la répartition des recettes fiscales, l'impôt étant national, peut rendre ces collectivités locales soit déficitaires, soit excédentaires, parce que l'Etat répartit de manière autoritaire les recettes fiscales, (impôts et taxes) entre l'Etat, la Wilaya, la Commune ou le Fonds commun des collectivités locales (FCCL), selon lui, précisant que ces impôts et taxes sont la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et le Versement forfaitaire (VF).

Dans l'état actuel de fonctionnement des collectivités territoriales, poursuit-il, «on ne peut leur imputer la responsabilité des déficits budgétaires, d'abord pour des raisons liées à leurs prérogatives dans les domaines financiers, et ensuite, en raison du niveau de décentralisation». Dans ce sens, le vrai débat doit porter



sur la décentralisation et que doit traiter le prochain code des communes et de wilaya, qui doit donner plus de prérogatives aux organes élus de gouvernance (APW et APC) et les soustraire de la « tutelle de fait ou de jure » du Wali.

Le wali, avance-t-il, doit se consacrer au contrôle de régularité et de conformité, mais pas sur l'opportunité sur les dépenses et les recettes des Communes.

«La décentralisation doit se prononcer sur le degré de décentralisation de la politique fiscale et sur la marge de manœuvre des APW et APC en matière fiscale, bien entendu, dans un système d'Etat, c'est-à-dire un système fiscal national offrant une petite marge au niveau local sous le contrôle de l'Etat et du parlement», enchaîne-t-il. La vraie réforme est donc celle de la décentralisation, tandis que les autres réformes (finances locales, fiscalité locale, développement local, démocratie locale...) viendraient après celle-ci pour la consolider et la rendre effective et responsable, souligne le professeur. Selon lui, «avec la décentralisation, la responsabilité des élus aura du sens, et la sanction par les électeurs deviendrait légitime et nécessaire». Or, observe-t-il, les dif-

férents codes de Wilaya et de Commune, depuis l'indépendance, «n'ont jamais abordé cette question de manière sérieuse».

Dans ce sens, il soutient que tant que cette décentralisation n'est pas décidée, l'Etat demeurera le seul responsable du financement des collectivités territoriales, soit directement par le budget (subventions), soit par le Caisse de Solidarité et de Garantie des collectivités locales, ex FCCL).

Les communes disposent d'autres ressources possibles liées au patrimoine

D'autre part, l'universitaire fait valoir qu'en plus des ressources fiscales, les collectivités territoriales peuvent avoir d'autres ressources liées à leurs patrimoines ou à des ressources naturelles sur leur territoire. «On peut, par exemple, commencer par leur transférer la propriété et le droit de jouissance du domaine public sur leur territoire», suggère M. Belmihoub.

Il évoque, dans ce sens, le parc des logements locatifs gérés par les Offices locaux de gestion et de promotion immobilière (OPGI), le patrimoine immobilier situé sur leur territoire, la possibilité et le droit d'exploiter directe-

ment ou dans le cadre de la concession ou du Partenariat public-privé (PPP) des ressources naturelles et des infrastructures publiques.

Pour lui, rien que le parc des logements locatifs (logements sociaux) représentent près d'un million d'unités, alors qu'un tiers seulement des loyers est recouvré. En contrepartie de ce transfert de patrimoines et de droits, préconise-t-il, il faut responsabiliser les communes sur le recouvrement des loyers, des royalties, et des recettes des concessions et des baux. «La meilleure manière de rendre efficace cette responsabilité est d'inscrire le produit de ces droits comme des recettes dans leurs budgets et qui viendraient en moins dans le calcul de la subvention (dotation budgétaire)», souligne-t-il l'universitaire.

Dans cette démarche, les APC vont s'efforcer de collecter les recettes fiscales et, éventuellement, fixer des taux dans le cadre de la marge qui leur sera accordée ainsi que les autres produits, faute de quoi, elles sont pénalisées dans la cadre de l'attribution de la subvention, avance-t-il.

En effet, relève-t-il, actuellement, rien n'incite ni n'oblige la Commune à exploiter ses potentialités tant que ses prérogatives sur son territoire sont réduites et soumises à un contrôle de l'administration, vu que le Wali peut annuler les délibérations d'une APC à tout moment et sans fournir de justification.

Les communes, nite-t-il, ne recouvrent pas les loyers sur le patrimoine immobilier ou quelques concessions sur ses ressources naturelles, qui sont souvent collectés par les services des Domaines, alors que le parc des logements locatifs lui échappe totalement.

ASSURANCE SANTÉ : Création en 2018 d'une société de tiers payant

Une société de tiers payant en assurance santé sera créée en 2018, permettant aux clients des compagnies d'assurances d'accéder aux soins et autres prestations médicales auprès des institutions de soins privées sans payer au préalable, a indiqué hier à Alger le directeur général de la Compagnie centrale de réassurance (CCR), Mohamed Seba.

«La CCR a initié et piloté un projet d'une société TPA (Third party administrator) en Algérie, qui sera lancée en 2018, conjointement avec les quatre principales compagnies d'assurances du marché (SAA, CAAT, CAAR et CASH)», a déclaré à la presse M. Seba en marge d'un séminaire sur les assurances.

Une fois opérationnelle, cette société de tiers payant mettra à la disposition des compagnies d'assurances les outils nécessaires qui leur permettront de développer la commercialisation de produits d'assurance santé.

Il s'agit de constituer un «trait d'union» entre les compagnies d'assurances, les institutions de soins privées (cliniques, laboratoires d'analyses, centres d'imagerie) et le citoyen. Ainsi, les souscripteurs de l'assurance maladie proposée par les compagnies d'assurances peuvent bénéficier de soins et d'autres prestations sans avoir besoin de payer préalablement, vu que la totalité ou la partie la plus importante du coût sera prise en charge par l'assureur.

Cette société fera appel à un partenaire technologique étranger pour mettre en place un système numérique de gestion du dispositif de tiers payant afin de garantir un «service fluide, rapide et concret», selon le même responsable.

Elle permettra de favoriser le développement de ce segment, selon M.

Seba en relevant l'inexistence, actuellement sur le marché algérien, d'un produit proprement dédié à l'assurance maladie.

«Malgré les avancées remarquables des assurances en relation avec les risques simples, nous continuons à accuser un retard relatif en la matière», fait valoir le même responsable qui estime, dans ce sens, que l'assurance santé, l'assurance Takaful et la micro assurance peuvent être un puissant moteur de croissance du secteur.

De son côté, le directeur des assurances auprès du ministère des Finances, Kamel Marami, a considéré que la réponse aux besoins en matière de couverture des risques touchant à l'état de santé de personnes est encore insuffisante.

Selon lui, «l'enjeu est de concevoir des produits et des stratégies qui permettent aux clients d'intégrer l'assurance comme un moyen fiable de protection financière contre les aléas de la vie».

Le développement de l'assurance destinée aux particuliers «renforce non seulement le rôle social des assurances mais aussi l'image de la profession au sein de la population, à travers la séparation entre les assurances dommages et celles des personnes», a-t-il ajouté.

Le segment des assurances de personnes a enregistré durant les dernières années un taux moyen de croissance de 11%, supérieur au niveau de croissance globale du secteur qui reste dominé par l'assurance automobile représentant 54% du marché.

Toutefois, il est nécessaire de renforcer ce dynamisme par la diversification des produits, l'innovation et la modernisation des approches commerciales, recommande-t-il.

M. Marami a indiqué par ailleurs qu'une nouvelle loi sur les assurances est en cours d'élaboration.

«Pour la prochaine modification du cadre légal des assurances, il sera tenu compte des suggestions et propositions de la profession, qui seront ramenées à renforcer les finalités financière, économique et sociale de l'assurance», a-t-il préconisé.

APS

ALGÉRIE - UE :

Projet d'appui au secteur des transports

Le projet d'Appui à la consolidation du Système d'Information du secteur des transports (SIST) en Algérie, dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne, a été clôturé hier à Alger, a indiqué le ministère des Travaux Publics et des Transports dans un communiqué.

Ce projet entre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Union européenne intitulé «Appui aux réformes du secteur des transports en Algérie - TRANSPORT II».

D'un montant de 1,34 million d'euros, le projet SIST est un outil d'aide à la décision qui permet, outre la collecte, la consolidation, la modélisation ou encore la restitution de l'information sectorielle, d'avoir une vue détaillée sur la situation du transport au niveau national. De ce fait, le projet s'inscrit en droite ligne avec la nouvelle stratégie du ministère des Travaux Publics et des Transports, qui vise le développement des réformes institutionnelles et réglementaires ainsi que l'amélioration de la qualité des services et des prestations envers les usagers des transports.

Ainsi, à l'issue d'une collaboration intense, de 25 mois, entre le bénéficiaire final (ministère des travaux public et des transports) et les experts du Programme

TRANSPORT II, le ministère dispose désormais d'un Progiciel de Gestion Intégrée (PGI) qui est une solution Web sur intranet organisée dans un portail collaboratif.

Ce portail est organisé sous forme d'applicatifs métiers qui couvrent les trois modes de transport, notamment, l'aviation civile, la marine marchande et les ports, ainsi que le terrestre dans ses volets relatifs au ferroviaire, au routier et à l'urbain, ainsi que les domaines de support (Investissement, formation, réglementation, coopération, archives et statistiques).

Afin de garantir l'appropriation de cet outil, tout un programme de transfert d'expertise a été mis en place pour former les utilisateurs, les administrateurs, les gestionnaires et les informaticiens ainsi que l'acquisition de deux serveurs performants nouvellement acquis sur le budget de la contribution algérienne allouée au programme TRANSPORT II et installés au niveau du Datacenter du ministère sur lesquels le SIST est déployé.

En fait, l'objectif global du Programme TRANSPORT II est d'accompagner la mise en œuvre de la nouvelle stratégie des transports par des réformes institutionnelles et réglementaires et d'améliorer la sécurité, des transports et leur qualité.

Quant aux objectifs spécifiques, ils por-

tent sur l'adaptation des réformes institutionnelles aux besoins de l'aménagement de l'infrastructure et du développement de l'économie, l'adaptation de la réglementation en vigueur aux réformes engagées, l'amélioration de la sécurité des transports et l'optimisation de la qualité des services et des produits.

Les résultats attendus de ce programme sont que le ministère des Transports soit modernisé et dispose d'un système de management performant, que les textes législatifs et réglementaires soient harmonisés et mis en cohérence avec la nouvelle politique nationale et que des institutions ou structures chargées de la sécurité soient appuyées et assistées dans leur installation et développement.

En outre, la professionnalisation des métiers du transport doit être adaptée aux besoins des usagers tandis que les autorités, les opérateurs et les usagers doivent être sensibilisés et responsabilisés sur la nouvelle politique nationale des transports.

Globalement, le programme TRANSPORT II a un budget de 16,5 millions d'euros cofinancé par l'Union européenne (13 millions d'euros) et le gouvernement algérien (3,5 millions d'euros) pour une durée opérationnelle totale de 60 mois.

CONSTANTINE : Extension du périmètre d'irrigation d'appoint à 2.000 hectares

La surface du périmètre d'irrigation d'appoint des terres agricoles de la wilaya de Constantine s'est élargie pour atteindre au titre de la saison 2017-2018 les 2.000 hectares alors qu'elle ne dépassait pas les 500 ha fin 2016, a indiqué mardi le chargé de l'irrigation agricole auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le système d'irrigation d'appoint constitue une «nécessité économique» permettant l'amélioration des revenus de dizaines d'agriculteurs à travers la wilaya ayant opté pour ce procédé moderne, a souligné Khalil Bilal à l'APS, mettant l'accent sur l'importance de ce système dans la maîtrise de l'utilisation des ressources hydriques et l'augmentation et l'intensification de la production céréalière en particulier.

L'extension des surfaces agricoles dédiées à la production céréalière et l'utilisation du système d'irrigation d'appoint figurent parmi les facteurs essentiels favorisant l'amélioration de la production agricole, a fait savoir le même responsable, précisant que les surfaces irriguées à l'aide de ce procédé est en «constante augmentation». «Le choix de l'irrigation d'appoint est le meilleur», car permettant, a ajouté le même responsable, la sécurisation de la production et la réalisation de l'autosuffisance alimentaire au double plans local et national tout en économisant l'eau.

La Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya offre toutes les facilitations nécessaires aux agriculteurs pour l'achat de l'équipement destiné à l'irrigation d'appoint, a affirmé la même source, précisant que les bénéficiaires s'engagent à payer le coût des équipements dans un délai allant de 3 à 5 ans.

La wilaya de Constantine enregistre un déficit en matière des eaux souterraines nécessaires dans la conduite des opérations d'irrigation, a relevé le même responsable, avant de mettre l'accent sur l'importance des grands transferts d'eau à partir du barrage de Béni Haroun de Mila dans la réussite de cette opération.

La surface agricole consacrée à la culture des céréales atteindra, au titre de la saison 2017-2018, les 80.000 hectares dont plus de 35.000 ha pour le blé dur, près de 20.000 ha pour le blé tendre et 17.000 ha pour l'orge, selon les informations communiquées par la même source.

GHARDAÏA L'expérience du Ksar de Tafilelt sera exposée à la COP 23

L'expérience de réalisation du nouveau ksar «écologique» de Tafilelt à Béni-Isguen (Ghardaïa) dans le sud algérien, sera exposée du 13 au 17 novembre en cours à Bonn (Allemagne), a appris l'APS auprès du président de la fondation Amidoul initiatrice de ce projet.

Le cas du ksar écologique de Tafilelt considéré, comme une expérience humaine particulière et une contribution «modeste» des habitants du M'zab (Ghardaïa) pour atténuer les effets du changement climatique et préserver la biodiversité des oasis, sera présentée à l'occasion de la 23ème session de la Conférence des Parties (COP 23-Bonn), sur invitation du secrétariat des Nations Unies sur les changements climatiques, a indiqué Dr Ahmed Noud.

Cette invitation intervient suite à l'obtention en décembre 2016 du 1er prix de ville durable, lors d'un vote des internautes intitulé «coup de cœur des internautes City» à l'occasion de la 22ème session de la Conférence des Parties (COP 22-Marrakech), a précisé le responsable de la fondation Amidoul.

«Le ksar de Tafilelt a été choisi comme expérience atypique, construisant des maisons en synergie avec les spécificités de l'architecture locales et des matériaux du terroir et en alliant l'architecture et le développement durable avec un intérêt particulier à la préservation de l'environnement et le bien vivre ensemble», a-t-il expliqué.

«Notre fondation (Amidoul) tient à travers ce ksar écologique de 1.050 habitations d'une population de plus de 5.000 âmes, à partager son expérience avec les différents partenaires du monde sur la nécessité de construire «écologiquement» en préservant l'identité culturelle et architecturale de la région ainsi que le système d'exploitation viable de l'écosystème oasien.

Depuis son inauguration en 2004 par le président de la république Ab-



delaziz Bouteflika, le ksar de Tafilelt a su par sa splendeur, sa magie et la luxuriante nature de la palmeraie de Béni-Isguen, à séduire les visiteurs et les touristes, aussi bien les nationaux que les étrangers, au point de devenir une destination incontournable des circuits touristiques dans la région.

Préservation du patrimoine architectural et respect de l'environnement...

Pour de nombreux spécialistes, le ksar de Tafilelt est devenu un modèle, voire une référence, en matière de préservation du patrimoine architectural alliant la modernité, le confort de vie et la bioclimatique ainsi que l'écologie.

Edifié sur un site rocheux d'une superficie de 22 hectares, ce ksar a été conçu pour une meilleure qualité de

vie, en s'appuyant sur l'interprétation consciente et intelligente de l'héritage architectural ancestral et la préservation de l'environnement.

Les concepteurs de ce ksar ont pu mettre en place des stratégies singulières pour la collecte et la gestion des déchets ménagers et la prise en charge des rejets liquides et solides de la cité. Ainsi un tri sélectif des déchets solides pour un meilleur recyclage et des ordures ménagères, notamment ceux comestibles pour les animaux, ont été instaurés avec succès, permettant ainsi de collecter le pain rassis et les épluchures de fruits et légumes destinés au mini parc animalier. Les bâtisseurs de ce ksar ont également créé un système de traitement biologique des eaux usées par macrophyte à base de plants et d'un système d'éclairage public à l'énergie solaire.

EL TARF : Près de 150 foyers raccordés au réseau de distribution publique de gaz naturel à Bouhadjar

Pas moins de 145 foyers, sis à la cité des 500 logements relevant de la commune de Bouhadjar, distante de près de 50 km du chef lieu de la wilaya d'El Tarf ont été raccordés, lundi, au réseau de distribution publique de gaz naturel au cours d'une cérémonie marquée par une ambiance particulière créée par les familles bénéficiaires. Cette opération de mise en gaz sera suivie d'une autre similaire «avant la fin de l'année en cours», a déclaré le wali d'El Tarf, Mohamed Belkateb insistant sur les efforts déployés par l'Etat dans le cadre de la

prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment celles liées aux besoins vitaux telle la dotation en gaz naturel dans cette région réputée pour la rudesse de son hiver. Ciblant un total de 500 foyers, cette opération a nécessité un investissement public de près de cinq millions de dinars, à t on également rappelé.

Une enveloppe financière de plus de 500 millions de dinars a été, par ailleurs, retenue pour la réalisation d'une série d'opérations portant sur l'amélioration des conditions de vie de la population en ma-

tière d'alimentation en eau potable (AEP) et de réhabilitation des routes de Bouhadjar, a signalé le chef de l'exécutif local. Une série de préoccupations ayant trait aux conditions de vie (AEP, gaz de ville, routes, électrification rurale...) de cette daïra frontalière a été soulevée, au premier responsable de la wilaya par les habitants des communes de Bouhadjar, Hammam Béni Salah, Oued Zitounne et Ain Kerma, relevant de la daïra de Bouhadjar. L'accent a été, dans ce contexte, mis sur les différents projets et programmes engagés pour une

prise en charge efficiente des problèmes posés et l'effort soutenu de l'Etat pour améliorer les conditions de vie des populations résidant à travers les localités frontalières notamment. Il est à rappeler que les efforts considérables déployés par l'Etat pour assurer une meilleure couverture en matière de gaz naturel dans la wilaya d'El Tarf ont permis d'atteindre un taux de pénétration de l'ordre 56% alors que la couverture en électricité à atteint 96,5% dans la wilaya, où les 24 communes sont couvertes par un réseau de transport d'électricité de 350 km.

BOUIRA

La caravane régionale Centre de l'entrepreneuriat y fait halte

La caravane régionale centre de l'entrepreneuriat est arrivée mardi à Bouira, où elle fera une halte de trois jours pour sensibiliser les jeunes sur l'importance de s'investir en économie en créant leurs propres entreprises génératrices d'emploi et de richesse.

Placée sous le thème «Défis», cette caravane de bus à bord desquels se trouvent plusieurs groupes de jeunes entrepreneurs

issus des wilayas du centre ayant réussi leur engagement dans la création de leurs propres entreprises dans le cadre des différents dispositifs étatiques de soutien à l'emploi de jeunes comme l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), ainsi que l'Agence nationale de gestion de micro-crédits (Angem), a fait escale au niveau de l'Office des

établissements de jeunes de Bouira (Odej).

"Nous avons accueilli cette caravane au niveau de l'Odej, avec à son bord plusieurs jeunes ayant réussi le pari en créant leurs petites entreprises via le micro-crédit accordé par notre agence", a expliqué à l'APS, Bahi Adel, responsable à l'Angem de Bouira.

Ce dernier a précisé que la caravane se poursuivra jusqu'au 9 novembre en cours pour sensi-

biliser et inciter les jeunes à se lancer dans la création d'entreprises et sortir du monde du chômage. Des ateliers de formation sont prévus à cette occasion au profit des universitaires ainsi que des stagiaires de la formation professionnelle, appelés à devenir investisseurs et entrepreneurs dans le futur. Par ailleurs, le wali de Bouira, Mustapha Limani, a accueilli cette caravane au niveau de l'Odej, où il a visité les différents

stands d'exposition de la caravane et rencontré de jeunes visiteurs désireux créer leurs propres entreprises dans la wilaya de Bouira qui lui ont soumis leurs préoccupations. Les expositions mettent en valeur les possibilités de création par les jeunes de micro-entreprises et les mesures d'encouragement qu'ils peuvent avoir au niveau de l'ANSEJ et de la CNAC.

APS

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER:

Arrestation d'une bande de malfaiteurs impliqués dans le trafic de drogue à Alger

Les services de sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté 4 individus et saisi 164 comprimés psychotropes et 8 pièces de drogues (41 grammes) dans une affaire de trafic de drogue, a indiqué un communiqué des mêmes services.



Agissant sur informations faisant état de vente de stupéfiants par deux frères au niveau de leur quartier à Alger, les éléments de la police ont arrêté le plus jeune en flagrant délit avec ses clients, en possession de 100 comprimés psychotropes et une somme d'argent

de 5000 DA. L'ainé, quant à lui, sera appréhendé dans une place publique à Alger centre. 41 g de cannabis ont été découverts dans son véhicule, alors que 54 comprimés psychotropes et une somme de 20 000 DA ont été trouvés à son domicile, précise la même source.

Les mis en cause ont été présentés au Procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné la mise en détention provisoire des deux frères et alors que les deux autres suspects ont été placés sous contrôle judiciaire.

SÛRETÉ D'ALGER :

Plus de 90 décharges sauvages éradiquées à Alger en octobre dernier

La brigade de la police de l'urbanisme et de l'environnement de la Sûreté de la wilaya d'Alger a effectué en octobre dernier 129 interventions ayant permis d'éradiquer 90 décharges sauvages et points noirs, a indiqué mardi un communiqué de ces mêmes services. La brigade de la police de l'urbanisme et de l'environnement de la Sûreté de la wilaya d'Alger a pris, durant le mois d'octobre dernier, plusieurs mesures concernant la gestion et le contrôle des déchets ayant permis l'éradication de 92

décharges sauvages en collaboration avec les autorités locales suite à 129 interventions.

Par ailleurs, 558 interventions relatives au déversement sauvage d'ordures au niveau des espaces publics et 307 interventions concernant les déchets inertes dus à l'exploitation des carrières, des mines et des travaux de démolition, ont été effectuées par les mêmes services, a ajouté la même source.

Dans ce cadre, 34 interventions à propos des infractions à l'environnement,

particulièrement les amas d'ordures entravant la circulation, et 8 autres relatives au dépôt d'ordures au niveau des espaces publics ont également été menées. Concernant l'hygiène et la santé publique, la brigade de la police de l'urbanisme et de l'environnement a effectué 6 interventions au niveau des décharges de déchets d'origine animale.

Le communiqué a rappelé que des mesures ont également été prises à l'encontre des contrevenants aux lois sur l'environnement et l'urbanisme effectuant

139 interventions relatives à la construction illégale et 07 liées à la non conformité de la construction au permis de construire délivré. Ils ont procédé également à la sécurisation d'une opération de relogement et à 102 interventions relatives au commerce illégal.

Par ailleurs, la brigade de la police de l'urbanisme et de l'environnement a effectué 4 interventions concernant le dépôt de déchet au niveau des espaces verts et 3 autres interventions liées au déracinement des arbres sans autorisation.

TLEMCEN : Saisie de 50 kilos de kif traité au niveau d'une plage

Les services de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont saisi une quantité de 50 kilos de kif traité, dissimulée au niveau d'une des plages de cette wilaya frontalière, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

Agissant sur renseignements, les gendarmes du groupement territorial de Tlemcen ont récupéré mardi à hauteur de la plage El-Mekhaled, située dans la commune de Béni Khaled, cette quantité de drogue, dissimulée entre les rochers, selon la même source. Une enquête est ouverte pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire.

MOSTAGANEM :

7 agents d'une agence BNA arrêtés pour détournement de 8,3 millions DA

Les éléments de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont procédé dernièrement à l'arrestation de sept agents de l'agence de la banque nationale algérienne impliqués dans le détournement de 8,3 millions de dinars, a-t-on appris mardi de ce corps de sécurité.

C'est suite à une plainte déposée par un client de l'agence de cette banque après le détournement d'une somme d'argent déposée dans son compte qu'une enquête a été lancée par la section économique et financière de la sûreté de wilaya.

Les investigations avaient montré qu'un des agents de cette agence uti-

lisait des chèques qu'il signait lui-même pour détourner des fonds déposés dans les comptes de deux clients. Le mis en cause profitait des bonnes relations qu'il entretenait avec ses autres collègues pour valider ces opérations, sans respecter les procédures d'usages comme la présentation de la pièce d'identité ou l'apposition de la signature de l'agent ayant effectué l'opération.

Le chef d'agence et son adjoint ont été également appréhendés pour avoir communiqué à des agents le code secret attribué à leurs collègues habilités à assurer des opérations bancaires. Ce code permet

la traçabilité des opérations et l'identification de l'agent ayant intervenu sur le réseau informatique. Quatre agents sont impliqués dans cette affaire en raison de leur négligence facilitant le détournement d'un montant de 8,3 millions DA.

Les sept mis en cause sont poursuivis de détournement de biens publics, faux et usage de faux, intrusion et violation du système informatique de la banque, abus de fonction et négligences. Présentés devant la justice, le principal mis en cause a été placé sous mandat de dépôt alors que les autres ont fait l'objet d'une citation directe.

GHARDAÏA

Découverte de deux ateliers clandestins de confection de faux uniformes de la Sûreté nationale



Les services de la Sûreté nationale ont découvert récemment à Gharadaïa deux ateliers clandestins de confection d'uniformes identiques à ceux de la Sûreté nationale, impliquant 10 individus dont 5 ressortissants algériens, indique la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

«Agissant sur renseignements, les services de la Sûreté nationale ont mis en échec un plan criminel visant à porter atteinte à la sécurité et aux biens du citoyen», a déclaré à la presse le commissaire principal de lapolice judiciaire, Samir Benallal.

Une opération de «qualité» a permis «la découverte de deux ateliers clandestins de confection d'uniformes et de pièces de broderie identiques à ceux de la Sûreté nationale ainsi que des équipements similaires à ceux utilisés pour le maintien de l'ordre public», a-t-il précisé, ajoutant que «les membres de ce réseau criminel au nombre de 10, dont 5 algériens, ont été tous arrêtés».

«L'opération, parfaitement coordonnée, a été menée sur la base d'informations faisant état d'artisans en maroquinerie s'adonnant, dans des ateliers clandestins, à la confection et à la vente d'uniformes et pièces de broderie identiques à ceux de la Sûreté nationale», a expliqué l'officier de police, ajoutant que «les décentes effectuées, après la saisie de la juridiction territorialement compétente, ont donné lieu à la découverte d'uniformes et d'écussons identiques à ceux de la Sûreté nationale et des matraques similaires à celles utilisées pour le maintien de l'ordre public».

Il s'agit de «14 uniformes, 14 pantalons et 7 vestes ainsi que des manteaux similaires à ceux portés par les éléments de la Sûreté nationale, outre plusieurs équipements identiques à ceux utilisés par la police nationale à l'image de gilets par balles, de ceintures à balles, de matraques, de 27 insignes de brigade de recherche et d'investigation (BRI), 162 petits insignes de police, 10 galons et plusieurs ordinateurs», a indiqué le commissaire principal Benallal.

L'officier de police a fait savoir que tous les mis en cause ont été présentés aux juridictions territorialement compétentes pour les chefs d'inculpation de «constitution de bande de malfaiteurs dans le but d'atteindre à des personnes et des biens, acquisition et fabrication d'armes prohibées, vente et recel d'objets et d'uniformes réglementaires et recrutement de ressortissant étrangers sans autorisation».

Cette opération de sécurité «anticipative» dénote de «la détermination de la police nationale à faire face à la criminalité sous toutes ses formes et faire échec à tous les plans criminels visant à porter atteinte au citoyen et aux biens, a-t-il conclu.

APS

RUSSIE: Trois hommes et trois femmes enfermés pour simuler un vol vers la Lune



Trois hommes et trois femmes ont été enfermés mardi pour 17 jours dans un module spécial aménagé à Moscou, dans le cadre d'une expérience simulant un vol vers la Lune. Baptisée SIRIUS (Scientific International Research In Unique terrestrial Station), le programme dans lequel s'inscrit cette expérience, effectuée en coopération avec la Nasa, doit durer cinq ans au total.

«Avant, il s'agissait de conquérir l'espace, maintenant il s'agit d'apprendre à vivre et à travailler dans l'espace et à le rendre exploitable», a expliqué Oleg Orlov,

directeur de l'Institut des problèmes médicaux et biologiques de Moscou, qui dirige le projet. «C'est un travail méthodique visant à élaborer des technologies qui permettraient d'assurer la vie d'un homme dans l'espace», souligne-t-il.

La première étape de 17 jours «représente le temps qu'il faut pour s'envoler vers la Lune, faire le tour de l'orbite lunaire et revenir sur

Terre», selon M. Orlov qui a précisé que les étapes suivantes prévoient des expériences d'isolement similaires de 4 mois, 8 mois et 12 mois.

INDE: Deuxième journée d'asphyxie et de pollution pour New Delhi

La capitale indienne New Delhi étouffait hier, pour une deuxième journée consécutive de brouillard polluant, situation critique qui a entraîné la fermeture des écoles primaires, rapportent des médias.

Une gaze grise était posée sur la mégapole d'une vingtaine de millions d'habitants. Dans les rues, certains piétons se protégeaient vainement de cet air toxique en se nouant un vêtement ou un chiffon sur le visage.

La pollution s'insinuait jusque dans le moderne métro souterrain, dont les galeries étaient enfumées. Vers 09h00 locales (03h30 GMT), les différents compteurs placés dans la ville affichaient des niveaux dangereux de particules ultra-fines (PM2,5), entre 400 et 700. L'OMS recommande de ne pas dépasser 25 en moyenne journalière pour la santé.

Deux millions de petits Delhiites sont restés à la maison hier, les écoles primaires ayant été fermées sur ordre des autorités locales.

Les épisodes de «smog» sont récurrents en automne et hiver à New Delhi, que l'OMS avait classée en 2014 comme ville la plus polluée au monde. Le froid et l'absence de vent plaquent au sol les émissions polluantes des véhicules, usines et centrales, les empêchant de se dissiper.

Ces particules en suspension accentuent les risques de maladies cardiovasculaires et de cancer des poumons. Les plus petites d'entre elles (PM2,5), grandes comme un trentième d'un diamètre de cheveu humain, parviennent à s'infiltrer dans l'organisme et le sang, à travers les poumons.

La pollution est un problème de santé publique majeur pour l'Inde, nation de 1,25 milliard d'habitants en plein développement et aux besoins de croissance immenses.

En 2015, la contamination atmosphérique, terrestre et aquatique était présumée responsable de 2,5 millions de décès dans ce pays, plus lourd bilan humain de la planète, a estimé une récente étude publiée dans la revue The Lancet.

APS

CÔTE D'IVOIRE: Saisie de deux défenses et 46 queues d'éléphants



Deux défenses et 46 queues d'éléphants ont été saisies à Abidjan, a annoncé mardi l'organisation de défense de la nature Eagle, précisant qu'un douanier complice des trafiquants a été arrêté.

«Deux impressionnantes défenses d'im60 chacune» ont été saisies par l'Unité de lutte contre la criminalité transnationale organisée, un service spécialisé de la police ivoirienne, assistée d'agents des Eaux et

Forêts, selon le communiqué d'Eagle Côte d'Ivoire. Les policiers ont découvert «avec stupeur 46 queues d'éléphants (...) un chiffre qui donne froid dans le dos et témoigne de l'ampleur du massacre perpétré par ce réseau de trafiquants», a poursuivi Eagle, ONG spécialisée dans la lutte contre le trafic d'espèces protégées.

Les queues sont destinées à fabriquer des bracelets vendus jusqu'à 2.000 euros

pièce sur le marché noir, selon Eagle qui relève qu'une centaine d'objets en ivoire et en corne de phacochère ont également été saisis. Quatre trafiquants, deux Ivoiriens dont un sergent des Douanes travaillant à l'aéroport d'Abidjan, et deux Guinéens, ont été appréhendés et déferés à la justice mardi, selon le communiqué, après une semaine de garde à vue. L'opération policière s'était déroulée le 31 octobre.

MEXIQUE: Après les séismes, 2 mds EUR de reconstruction annoncés



La reconstruction dans le centre et le sud du Mexique, suite aux deux puissants tremblements de terre de septembre, qui ont entraîné la mort de 465 personnes, nécessitera un investissement de plus de 2 milliards d'euros, a annoncé mardi le président Enrique Peña Nieto.

Le chef de l'Etat mexicain a précisé que les deux tremblements de terre ont causé des dégâts partiels ou totaux à 184.000 habitations, ce qui équivaut à environ un million d'habitants, tandis que 14.000 entreprises et 16.000 écoles ont également été touchées.

«Le gouvernement estime que ces reconstructions nécessiteront un investissement d'environ 48 milliards de pesos (2,15 milliards d'euros). Un dixième de ces ressources proviendra du secteur privé», a-t-il dit, faisant référence aux divers dons qui ont été faits à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Mardi, cela faisait deux mois qu'un tremblement de terre de magnitude 8,2, le plus puissant

enregistré au Mexique en un siècle, avec un épïcêtre dans l'Etat du Chiapas, au sud du pays, a balayé tout le district et celui d'Oaxaca voisin, tuant 96 personnes.

Le 19 septembre, la ville de Mexico s'est rappelée des ravages d'un autre tremblement de terre, il y a 32 ans, qui avait fait plus de 10.000 morts, avec un séisme de 7,1 degrés dont l'épicentre a été enregistré dans les

Etats centraux de Morelos et de Puebla. 369 personnes sont mortes, la plupart dans la capitale.

Ces deux tremblements de terre ont également endommagé 1.821 bâtiments considérés comme faisant partie du patrimoine culturel, 175 installations médicales et 140 routes.

M. Peña Nieto a souligné que la majeure partie des ressources pour la reconstruction proviendra des deniers publics, c'est-à-dire des impôts des citoyens, pour lesquels il s'est engagé à assurer une gestion transparente.

TRANSPORT L'Italie décide d'une nouvelle route pour les paquebots à Venise



L'Italie a adopté mardi soir un plan de développement de la lagune de Venise pour soutenir le lucratif tourisme de croisière sans laisser les grands paquebots s'approcher de la place Saint Marc.

«Les grands paquebots ne passeront plus par la place Saint Marc, ils accosteront à Marghera (de l'autre côté de la lagune). Le grand comité a donné son feu vert à la proposition du gouvernement», a annoncé le ministre des Infrastructures et des Transports, Graziano Delrio.

Il s'exprimait à l'issue d'une réunion interministérielle intégrant les collectivités locales, qui a adopté ce plan après 18 mois d'études et de confrontations. «C'est un grand résultat pour les

Vénitiens», a commenté le maire de Venise, Luigi Brunaro.

A partir de 2019, les navires de croisière quitteront peu à peu le large canal de la Giudecca, qui traverse Venise et longe place Saint Marc, pour aller accoster au coûteux terminal prévu pour eux au bord de la cité des Doges.

Ils entreranno désormais dans la lagune plus au sud, par la voie actuellement empruntée par les portes-conteneurs et les pétroliers. Les plus gros s'arrêteront à Marghera, une zone industrielle en face de Venise où un terminal passagers sera installé, et les autres poursuivront leur route vers le terminal actuel via un canal qui devra être rendu plus profond de quelques mètres pour les faire passer.

JAPON: 4 morts dans l'accident d'un hélicoptère

Quatre personnes ont péri mercredi dans l'accident d'un hélicoptère privé survenu dans une zone montagneuse du Japon, ont indiqué des responsables. L'appareil a été retrouvé en flammes sur un pont dans le petit village d'Ueno, à environ 150 kilomètres au nord-ouest de Tokyo. «Quatre personnes ont été retrouvées mortes à bord», a déclaré un responsable du ministère japonais des Transports. L'AS332-L Super Puma était affrété par la société Toho Air Service, qui a confirmé que quatre hommes faisant partie de son personnel étaient à bord au moment de l'accident. Un responsable des services de secours locaux a précisé que le feu avait été éteint à 15h21 (06h21 GMT), une heure environ après que les autorités eurent constaté l'accident.

MÉDICAMENTS

L'OMS en campagne contre l'usage des antibiotiques dans l'élevage

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exhorté mardi les éleveurs à ne plus du tout utiliser des antibiotiques si les animaux sont sains, afin de prévenir la propagation de la résistance des microbes à ces médicaments.

Dans ses nouvelles lignes directrices publiées mardi, l'OMS défend «une réduction globale de l'utilisation de toutes les classes d'antibiotiques importants pour la médecine humaine chez les animaux de rente» et prône «une restriction complète de l'utilisation de ces médicaments en tant que promoteurs de croissance et à titre préventif en l'absence de diagnostic».

«Les animaux sains ne doivent recevoir d'antibiotiques que pour prévenir une maladie diagnostiquée chez d'autres animaux du même troupeau, du même élevage ou de la même population dans le cas des poissons», stipule-t-elle. L'OMS espère ainsi «préserver l'efficacité des antibiotiques importants pour la médecine humaine en réduisant leurs usages inutiles chez l'animal».

D'après l'agence onusienne, l'utilisation excessive ou inadéquate d'antibiotiques chez l'homme et l'animal contribue à l'amplification de la menace émanant de la résistance aux antibiotiques. Or ce phénomène pourrait causer dix millions de décès par an d'ici à 2050, selon une étude britannique récente.

Les recommandations de l'OMS se basent sur des dizaines de rapports d'experts et sur une étude publiée mardi dans la revue *The Lancet*. Cette étude a montré que la restriction de l'utilisation d'antibiotiques chez des animaux de rente destinés à l'alimentation humaine parvenait à une réduction de la présence de bactéries résistantes chez ces animaux allant jusqu'à 39%. La résistance aux antibiotiques, également appelée antibiorésistance, survient lorsqu'une bactérie évolue et devient résistante aux antibiotiques utilisés pour



traiter les infections. Ce fléau mondial est surtout lié à la surconsommation d'antibiotiques et à leur mauvaise utilisation par l'homme mais aussi par les éleveurs, selon l'OMS.

«Un manque d'antibiotiques efficaces est une menace pour la sécurité sanitaire aussi grave qu'une flambée soudaine d'une maladie mortelle», a affirmé le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«Le volume d'antibiotiques utilisés chez les animaux continue de croître partout dans le monde, sous l'effet de la demande grandissante en aliments d'origine animale, provenant souvent d'élevages intensifs», a déploré pour sa part le Dr Kazuaki Miyagishima, directeur du dé-

partement Sécurité sanitaire des aliments à l'OMS. Pour remplacer les antibiotiques dans la prévention des maladies chez l'animal, l'OMS propose d'améliorer l'hygiène et l'utilisation des vaccins et de modifier les pratiques d'hébergement et d'élevage des animaux.

Par ailleurs, l'OMS demande que les antibiotiques administrés aux animaux malades soient sélectionnés parmi ceux recensés par l'OMS comme les «moins importants» pour la santé humaine. Depuis 2005, l'agence publie en effet une liste d'antibiotiques d'importance critique pour la médecine humaine, afin d'encourager une utilisation prudente de ces médicaments pour préserver leur efficacité.

MALNUTRITION

Hausse des cas de sous-alimentation chronique dans le monde

Les cas de sous-alimentation chronique sont en hausse dans le monde pour la première fois depuis dix ans en raison des conflits et du changement climatique, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO) sur son site web.

S'adressant aux ministres de la santé des pays du G7, le directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva, a indiqué que les cas de sous-alimentation chronique sont en hausse pour la première fois depuis dix ans, en grande partie en raison des conflits et du changement climatique, avec plus de 2 milliards de personnes souffrant d'une ou plusieurs carences en micronutriments et près de 1,9 milliard d'adultes en surpoids dont 600 millions sont obèses.

M. Graziano da Silva a insisté sur la nécessité de transformer

les systèmes alimentaires afin d'assurer des régimes alimentaires sains et une bonne nutrition pour tous. «Près d'une personne sur trois souffre d'au moins une forme de malnutrition à travers le monde, que ce soit la faim, les carences en micronutriments, les surpoids ou encore l'obésité. A moins de prendre, de manière urgente, des mesures efficaces, plus de la moitié de la population mondiale souffrira d'au moins une forme de malnutrition d'ici 2030», a-t-il déclaré.

Pour la première fois, la FAO a été invitée à s'exprimer au sein d'une réunion rassemblant les ministres de la santé du G7 (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni et États-Unis). Transformer les systèmes alimentaires pour promouvoir des régimes sains implique de prendre des mesures pour cha-

cune des étapes de la chaîne alimentaire, de la ferme jusqu'à l'assiette, a expliqué M. Graziano da Silva. Soulignant l'impact que l'urbanisation a sur la production et la consommation alimentaire, M. Da Silva a pris l'exemple de la transition en cours vers des régimes alimentaires composés d'aliments de plus en plus transformés. Les consommateurs devraient être encouragés à acheter davantage d'aliments frais et à moins dépendre des produits surgelés et pré-conditionnés. «Heureusement, de nombreuses villes à travers le monde se rendent de plus en plus compte de l'importance de promouvoir les marchés locaux et les produits frais locaux», a-t-il indiqué. Par ailleurs, le même responsable a informé les ministres du G7 des efforts conjoints déployés par la FAO et par l'OMS pour lutter contre la transmission de mala-

dies animales vers les humains tels que la grippe aviaire et le virus Ebola ou encore contre l'émergence de la résistance aux antimicrobiens (RAM). La FAO a développé un Plan d'action sur cinq ans pour lutter contre la RAM dans l'alimentation et l'agriculture et qui vise à améliorer la détection, la surveillance, la réglementation et la gestion de l'utilisation d'antimicrobiens dans la production de bétail, les pêches et les cultures. «Assurer la sécurité alimentaire est essentiel dans un monde où les chaînes d'approvisionnement alimentaire ont pris une envergure mondiale», a indiqué M. Da Silva. Et d'ajouter: «De nos jours, les incidents liés à la sécurité alimentaire peuvent avoir des effets négatifs d'ampleur mondiale non seulement sur la santé publique mais aussi sur le commerce et l'économie».

ONU-UGANDA-KENYA

Des experts de l'Ouganda, du Kenya et de l'OMS se réunissent pour combattre le virus de Marburg

Les experts médicaux et scientifiques de l'Ouganda, du Kenya et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) se réunissent dans l'est de l'Ouganda pour discuter des moyens de combattre le virus de Marburg, très meurtrier, ont rapporté des médias locaux.

Lors de cette réunion organisée dans le district de Kapchorwa, épicentre de l'épidémie actuelle en Ouganda, les experts partageront leurs connaissances sur les mécanismes de prévention du virus et élaboreront des plans communs pour la

surveillance transfrontalière.

Henry Mwebesa, directeur général par intérim des services de santé au ministère ougandais de la Santé, a déclaré dans un communiqué que la réunion servait de plate-forme pour partager les informations de surveillance, d'épidémiologie et d'autre nature sur ce virus observé dans les districts de Kween et Kapchorwa. Vendredi, le ministère ougandais de la Santé a annoncé avoir retrouvé la trace d'un guérisseur traditionnel qui s'était rendu à Pokot Ouest, au Kenya, après être entré

en contact avec le deuxième cas confirmé de Marburg à Kween. Six cas cumulés ont à ce jour été signalés, dont trois décès, deux confirmés, un probable et trois suspects, depuis le début de l'épidémie le mois dernier.

Le virus de Marburg est de la même famille que celui de la fièvre hémorragique Ebola et provoque une maladie grave et très meurtrière, selon l'OMS. D'après l'organisation, la maladie causée par le virus de Marburg commence brutalement avec de violents maux de tête et des malaises.

HONGRIE:

Décès de quatre personnes après consommation d'une eau de vie frelatée

Quatre personnes, dont un adolescent, sont mortes en Hongrie après avoir consommé une eau de vie frelatée, ont indiqué mardi les autorités.

Deux hommes sont décédés mardi tandis qu'une femme de 68 ans et un adolescent de 14 ans sont morts au cours du week-end. Tous quatre ont consommé, selon la police et l'hôpital, une eau de vie artisanale contenant du méthanol, une forme toxique d'alcool.

Les victimes sont originaires du village de Damoc (Nord-est), à quelque 300 kilomètres de Budapest près des frontières ukrainienne et slovaque.

Quatre autres villageois, présentant des symptômes de la même intoxication, sont hospitalisés, a indiqué Sandor Tibai, chef de l'hôpital Borsod-Abauj-Zemlen de Miskolc, chef-lieu régional. Un homme soupçonné d'avoir distillé la boisson frelatée et un autre soupçonné d'en avoir vendu un litre à l'adolescent décédé ont été placés sous contrôle judiciaire, selon une source judiciaire. En 2010, la Hongrie avait adopté une loi permettant à chaque foyer de distiller, à des fins de consommation personnelle, 50 litres d'eau de vie de fruit, une boisson traditionnelle connue sous le nom de «palinka».

GLYPHOSATE:

Le gouvernement français contre la prolongation par la Commission européenne de la licence d'utilisation de l'herbicide

Le gouvernement français envisage de s'opposer aujourd'hui à la proposition de la Commission européenne de prolonger de cinq ans la licence d'utilisation de l'herbicide controversé glyphosate, a indiqué hier le ministre de l'Environnement Nicolas Hulot. «La France est sur une position de trois ans», a indiqué le ministre sur la radio RMC et la télévision BFM, et si la proposition est différente, «on votera contre», a-t-il souligné, alors que la Commission va proposer jeudi aux pays membres une prolongation de cinq ans, et que la licence expire le 15 décembre. Le glyphosate, principe actif du Roundup du groupe américain Monsanto et de ses génériques, est très largement critiqué pour ses effets secondaires néfastes, étant notamment accusé de provoquer des cancers. L'Union européenne, mais aussi le gouvernement français en interne, sont le théâtre de luttes intestines sur le sujet entre les défenseurs d'une prohibition rapide du glyphosate et ceux qui s'y opposent. La Commission avait proposé fin octobre une autorisation pour dix années supplémentaires, qui s'est heurtée à l'opposition de plusieurs États membres, dont la France, l'Italie ou la Belgique. Ce casse-tête dure depuis plus de deux ans dans l'UE. La décision ne peut se faire qu'à la majorité qualifiée (55% des 28 États membres et 65% des habitants).

Au sein du gouvernement français, cette position est une victoire pour M. Hulot qui défend une sortie du glyphosate d'ici trois ans, contre le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, qui souhaitait une échéance comprise entre cinq à sept ans.

APS

BRONCHIOLITE : PAS DE PANIQUE !

450 000 bébés de moins de 2 ans sont touchés par l'épidémie de bronchiolite qui survient chaque hiver. Le nourrisson peut être soulagé avec des mesures simples et de la kiné respiratoire, prescrite désormais au cas par cas.

Un nez qui coule, une toux. Cela commence comme une rhinopharyngite banale. Et puis, soudain c'est l'inquiétude : bébé semble mal respirer, il est très mal en point. C'est sans doute une bronchiolite. Cette infection virale est liée le plus souvent au VRS (virus respiratoire syncytial). Elle survient pendant l'automne et l'hiver touchant les enfants de moins de 2 ans. Elle peut être plus sévère chez les bébés de moins de 6 semaines et chez les anciens prématurés.

Bébé a le nez encombré et tousse. Il peut présenter une gêne pour respirer : il respire plus vite que d'habitude, on voit ses côtes, il respire avec le ventre, et on peut également entendre un sifflement. Comme il est gêné pour respirer, il peut avoir du mal à téter ou à prendre ses biberons.

Que faire pour soulager bébé ?

D'abord des lavages de nez au sérum physiologique, avant le biberon et avant de le coucher. On allonge bébé, on lui met la tête sur le côté et on injecte le contenu d'une pipette de sérum dans la narine (le sérum va ressortir dans l'autre narine). On tourne la tête de bébé et on nettoie la seconde narine de la même façon.

Des aérosols de sérum salé hypertonique (eau très salée) sont préconisés depuis deux ou trois ans. Ils sont prescrits chez les enfants de moins de 1 an présentant une bronchiolite modérée à sévère. Ces aérosols utilisés initialement dans la mucoviscidose permettent de diminuer les sécrétions et ainsi d'améliorer l'enfant. L'efficacité est évaluée par le médecin qui va, soit décider d'un retour au domicile pour l'enfant après son aérosol, soit d'une poursuite des aérosols en hospitalisation.

On fractionne son alimentation en lui proposant des quantités plus petites mais plus souvent sur la journée. Autre conseil : relever un tout petit peu le haut de son ma-



telas en mettant un coussin ou des livres en dessous (couchage en proclive), car il est plus facile de respirer quand on a la tête un peu surélevée.

Kiné ou pas kiné ?

Pendant longtemps, toute bronchiolite conduisait à la prescription systématique de kinésithérapie respiratoire. En décembre 2012, l'efficacité de cette méthode a été remise en cause dans la revue "Prescrire". La kiné respiratoire libère les bronches encombrées, mais elle n'aide pas les bébés à guérir plus vite. Aujourd'hui, la prescription de séances de kiné respiratoire se fait donc au cas par cas, explique le Dr Nguyen.

Un même enfant peut avoir besoin de kiné lors d'un premier épisode de bronchiolite mais pas lors du deuxième.

Tout bébé ou enfant gêné pour respirer doit être montré à un médecin pour poser le diagnostic et pour être évalué. La prescription de kiné repose sur plusieurs critères : le degré d'encombrement des bronches, le retentissement sur l'état général (il continue de boire ou pas), l'évolution ou non vers l'amélioration.

Il faut consulter rapidement s'il s'agit d'un nourrisson de moins de 6 semaines ou d'un ancien prématuré, s'il y a de la fièvre associée à une gêne respiratoire chez un enfant de moins de 3 mois, des signes

de mauvaise tolérance respiratoire (enfant moins tonique, respiration rapide à plus de 50 respirations par minutes, on voit ses côtes quand il respire, les lèvres sont bleues) ou bien s'il prend moins de la moitié de son alimentation habituelle après avoir bien débouché le nez.

La guérison se fait en 5 à 10 jours et, la plupart du temps, l'évolution spontanée ne pose pas de problème. Il peut arriver qu'il y ait besoin d'une hospitalisation. L'enfant peut avoir besoin d'oxygène ou bien avoir besoin d'être aidé pour manger grâce à une sonde passant par le nez ou la bouche emmenant le lait jusqu'à l'estomac en évitant que l'enfant se fatigue.

LES MEILLEURS RÉFLEXES CONTRE LE VIRUS

Alors que l'épidémie de bronchiolite du nourrisson commence à sévir, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) délivre ses recommandations pour réduire les risques de transmission du virus.

Jusqu'au mois de mars, la bronchiolite touche beaucoup d'enfants, surtout ceux qui vivent en collectivité. Pour réduire les risques, l'Inpes rappelle que la bronchiolite se transmet essentiellement lors d'éternuements ou de toux, mais également par les mains et les objets touchés par des personnes infectées. En cas de symptômes de bronchiolite, tels qu'une gêne pour respirer, des difficultés pour boire et manger, des sifflements ou des quintes de toux fréquentes, les parents doivent consulter leur médecin traitant. «Lavez-vous toujours les mains avant de s'occuper de votre bébé».

•Ne lèchez pas la cuillère ou la tétine avant de la donner à votre enfant, et ne l'embrassez pas si vous êtes enrhumé.

•Évitez si possible les lieux publics (centres commerciaux, transports en commun...) en

période d'épidémie, car votre enfant risque d'être en contact avec des personnes malades.

D'une façon plus générale, les parents et l'entourage proche de l'enfant sont appelés à se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon pendant trente secondes avant de prendre soin du nourrisson. Les personnes qui ont un rhume (et on sait que le rhinovirus a commencé à sévir) doivent impérativement porter un masque chirurgical pour s'occuper d'un enfant de moins de deux ans.

Toux : pas de camphre ni d'eucalyptus chez les petits !

Nous sommes tentés de nous tourner vers les solutions naturelles. Mais attention, lisons bien les notices. Les traitements contenant de l'eucalyptol ou du camphre peuvent entraîner des accidents neurologiques. Ils sont donc contre-indiqués chez les moins de 30 mois. De même, le miel n'est pas recommandé chez les moins de 1 an, en raison des risques de fausses routes (avaloir de travers) et d'allergie.



COMMENT SE DÉBARRASSER DU MUGUET DE BÉBÉ ?

Il a des taches blanchâtres dans la bouche, il pleure... C'est peut-être un muguet, qu'il faut traiter sans tarder. Ce champignon qui colonise la bouche du nourrisson peut aussi envahir le tube digestif et déclencher un érythème fessier. Le muguet se présente sous la forme d'un enduit blanc-laitieux qui tapisse principalement la langue, l'intérieur des joues et des lèvres, les gencives, voire le palais. Ces dépôts résistent au nettoyage, à la différence des traces de lait avec lesquelles ils sont parfois confondus et qui, elles, s'évacuent très facilement. Sans traitement, le muguet risque de nourrir sa route dans le tube digestif, atteindre l'anus et déclencher un érythème fessier, résistant au traitement habituel. Il s'agit du *Candida albicans*. Celui-ci fait naturellement partie de notre flore digestive. Il ne devient pathogène que dans des conditions particulières qui favorisent sa multiplication (la grossesse, la prise d'antibiotiques qui va rompre l'équilibre). Il se développe alors d'autant plus facilement chez le tout-petit que son système immunitaire n'est pas encore totalement mature. Lors d'un accouchement par voie basse, le bébé entre en contact avec la flore vaginale de la maman. Le *Candida albicans* présent envahit sa bouche et commence à proliférer. Au début, les amas blanchâtres sont microscopiques et ne sont pas décelables qu'à l'examen du quinzième jour. Toutefois, le bébé est déjà incommode, se met à pleurer dès qu'il tète le sein ou la tétine de son biberon. S'il absorbe de moins en moins de nourriture, il peut perdre beaucoup de poids, d'où l'importance de s'en inquiéter. À la maternité, la contamination peut également se produire d'un nouveau-né à un autre, via les mains du personnel soignant.

Des lavages de bouche avant chaque repas

Le *Candida albicans* a la propriété de ne pas survivre dans les milieux basiques. Le traitement fait donc appel à des lavages répétés avant chaque repas avec une eau bicarbonatée. En avalant sa salive, il permet au gel de descendre dans le tube digestif et de le désinfecter. Si les fesses sont atteintes, elles doivent être elles aussi nettoyées, rincées, puis traitées à l'aide d'une pommade antmycosique. Dans les formes très extensives de muguet, on peut prescrire un sirop antmycosique.

Bébé peut contaminer sa maman

Le bébé atteint de muguet qui est nourri au sein peut contaminer sa mère. C'est d'ailleurs parfois elle qui découvre la première le souci, puisque son sein devient douloureux. Le traitement est le même que celui de l'enfant (compresses bicarbonatées + gel antmycosique). Mais bien se nettoyer les mains après s'être occupé de son bébé est bien entendu la règle à ne pas négliger.

Illustration : J. B.

MORT INATTENDUE DU NOURRISSON : UNE ANOMALIE DU CERVEAU DANS 40% DES CAS

Une anomalie dans le cerveau de certains nourrissons pourrait expliquer le syndrome de mort inattendue. Cette anomalie touche la région du cerveau qui régule la respiration.

La cause jusqu'alors inconnue du syndrome de mort inattendue du nourrisson (autrefois appelée mort subite) pourrait être une anomalie du cerveau, selon une étude menée par les médecins des hôpitaux pour enfants de Boston et de Houston (États-Unis). Ces derniers ont découvert que près de 43% des nourrissons victimes de mort inattendue partagent la même anomalie du cerveau dans la région de l'hippocampe, la partie du cerveau qui régule (entre autres) la respiration et le rythme cardiaque.

Pour leurs recherches, les médecins ont étudié, entre 1991 et 2012, l'hippocampe de 153 nourrissons décédés de façon soudaine. Certains décès pouvaient être expliqués. Ceux pour lesquels les médecins n'avaient pas d'explication ont été classés comme «syndromes de la mort inattendue du nourrisson». Or, chez ces enfants, ils ont découvert, dans la région de l'hippocampe, une double couche de cellules nerveuses à la place de la simple couche habituelle.

«Il est probable que cette anomalie perturbe la partie du cerveau qui régule les fonctions de respiration et d'activité cardiaque lorsque l'enfant est endormi» ont souligné les médecins. Cette perturbation du fonctionnement normal du cerveau pourrait arriver plus précisément lorsque l'enfant dort dans une position autre que sur le dos. Mais d'autres études seront nécessaires pour venir compléter cette découverte.

La prévention

- Mettre les nourrissons sur le dos pour tous les moments de sommeil. Le couchage



sur le côté n'est pas aussi sûr que le couchage sur le dos et n'est pas recommandé.

- Utiliser un matelas ferme. Le matériel mou ou des objets tels que les oreillers, édi-dons, couettes, peaux de mouton ne devraient pas être mis sous l'enfant.

Un matelas ferme recouvert par un drap est recommandé.

- Ne pas fumer pendant la grossesse. Le tabagisme maternel pendant la grossesse est un

facteur de risque démontré : son éradication pourrait prévenir un tiers des morts inattendues du nourrisson.

- Un couchage séparé mais à proximité est recommandé. Le risque de MSN est réduit lorsque l'enfant dort dans la même chambre que sa mère. Mais il n'est pas recommandé de partager le lit du nourrisson.

- Éviter l'hyperthermie : l'enfant doit être peu couvert pour dormir.

CERTAINS BÉBÉS PLUS À RISQUE ?

Il existerait une vulnérabilité du système nerveux de certains bébés qui augmenterait le risque de mort inattendue du nourrisson.

La mort inattendue du nourrisson (MIN), longtemps appelée «mort subite du nourrisson», est actuellement définie comme le décès soudain, inattendu et sans cause identifiée, d'un bébé âgé de 1 mois à 1 an. Selon le Dr Alain Senikien, médecin généraliste, elle touche environ un enfant sur 2000, le plus souvent entre 2 et 6 mois.

Pour tenter de la prévenir et réduire le nombre de cas de mort inattendue du nourrisson, on recommande aux parents de jeunes bébés de ne pas fumer dans l'environnement du nourrisson, de ne pas trop chauffer le bébé sur le dos.

Désormais, ces recommandations pourraient être ciblées et dispensées avec beaucoup plus de vigilance chez les parents de bébés «à risque». En effet, le Dr Hannah Kinney, neurologue à l'hôpital pédiatrique de Boston, et son équipe de chercheurs, pensent avoir identifié une forme de vulnérabilité du cerveau chez certains bébés, qui ex-



poseraient la survenue d'une mort précoce et inattendue.

Le médecin américain a examiné les cas de 71 nourrissons décédés et autopsiés et a pu analyser des prélèvements du tronc cérébral, une partie du système nerveux central située sous le cerveau. Les enfants victimes ont été répartis en plusieurs catégories selon la cause de leur décès. Les chercheurs ont alors identifié des anomalies du tronc cérébral venant perturber le contrôle de la respiration, du rythme cardiaque, de la pression artérielle et de la température pendant le sommeil. «Ce sont ces anomalies qui vont empêcher le bébé de se réveiller quand sa température est trop élevée ou en cas de mauvaise ventilation» insiste le médecin dans une article publiée dans la revue *Pediatrics*.

L'équipe de l'hôpital de Boston va maintenant poursuivre ses recherches afin de développer un test qui permettra de détecter cette vulnérabilité chez les bébés.

MALI-FRANCE Bamako confirme la mort de soldats maliens dans le raid français dans la région de Kidal



Des soldats maliens prisonniers d'un groupe armé font bien partie des tués par un raid de la force française Barkhane en octobre, ont affirmé mardi un responsable du ministère malien de la Défense et un proche des militaires tués.

«Nos militaires prisonniers des jihadistes ont bel et bien été tués lors de l'opération anti-terroriste des Français dans le nord du Mali.

Une délégation française qui a été reçue ici au ministère a reconnu les faits», a confirmé mardi un responsable malien de la Défense, cité par l'AFP.

Le ministère malien de la Défense, dans un communiqué daté du 31 octobre, affirme que le ministre Tiéna Coulibaly a reçu ce jour-là l'ambassadrice française et le commandant de Barkhane au Mali à la suite d'une opération «au cours de laquelle des militaires maliens, détenus par des terroristes, ont trouvé la mort».

Cette opération, dans la nuit du 23 au 24 octobre près d'Abeïbara (nord-est), visait un groupe armé et s'était soldée par la mort de 15 éléments de ce groupe, avait annoncé le 26 octobre l'état-major des armées françaises.

Dimanche, des sources militaires maliennes, citées par la même agence, avaient indiqué, document confidentiel à l'appui, avoir identifié parmi les tués une dizaine de soldats maliens portés disparus à la suite d'attaques menées entre juillet 2016 et mars 2017.

Selon le communiqué du ministère, au cours de la rencontre du 31 octobre les responsables français ont expliqué que l'opération «visait à détruire un camp d'entraînement d'un groupe terroriste» et que les reconnaissances menées en amont n'avaient «pas permis de déceler la présence de militaires maliens».

Un parent du soldat de 2e classe Bou-bacar Diarra, figurant dans le document confidentiel parmi les six portés disparus de l'attaque du 19 juillet 2016 contre la base militaire de Nampala (centre), a indiqué avoir été informé de sa mort dans le raid français.

«La semaine dernière, ses camarades militaires sont venus nous dire qu'il a été tué dans un bombardement français près de la frontière avec l'Algérie», a déclaré à l'AFP ce parent, Ousmane Diarra.

Plusieurs journaux et sites d'informations du Mali ont cette semaine rapporté que les autorités françaises ont reconnu une «bavure» devant des autorités maliennes, notamment le ministre de la Défense.

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL : Ould Salek appelle l'ONU, l'UA et la France à assumer leurs responsabilités

Le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, a appelé hier l'ensemble des parties prenantes dans le conflit du Sahara occidental occupé, l'ONU, l'Union africaine (UA) et en particulier la France à assumer leur responsabilité pour lui trouver une solution définitive, dénonçant la complicité de Paris avec le Maroc et «une volonté de saper et bloquer le processus de paix au Sahara occidental».

Au lendemain du discours du roi du Maroc Mohammed VI tenu à la date de l'invasion militaire marocaine des territoires sahraouis, M. Ould Salek a expliqué que le roi du Maroc a renié les engagements pris par son pays sous les auspices des Nations unies et de l'UA, relatifs au respect des résultats du référendum d'autodétermination, et bloque ainsi le processus de paix.

«Le Maroc, n'est pas le seul à bloquer le processus de paix mais la France qui est membre permanent du Conseil de sécurité le fait aussi», a-t-il regretté, lors d'une conférence de presse organisée à l'Ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger.

«Nous avons lancé un appel au Secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel et à l'UA à assumer leur responsabilité et nous considérons que la France devrait jouer un autre rôle pour instaurer la paix dans la région», car, a-t-il dénoncé, «le Maroc s'oppose à l'avance tous les efforts de l'ONU».

Le ministre sahraoui a, à la même occasion, regretté l'attitude de la France vis-à-vis de la question du Sahara occidental, alors qu'elle intervient dans des question concernant



la région, tel qu'au Mali en vue de contribuer à l'instauration de la paix et au respect des frontières de ce pays en envoyant des troupes pour, aussi, «instaurer la démocratie», mais, dans le cas du Sahara occidental «la France fait exactement le contraire».

«Elle (la France) remet en cause les frontières coloniales que la France elle-même a laissées et bloque une opération démocratique qui est l'organisation d'un référendum», a alerté M. Ould Salek. M. Ould Salek a également qualifié le discours du roi du Maroc de «misérable», car non seulement il renie les engagements du Maroc, mais aussi la nature du conflit du Sahara occidental opposant deux parties, le Maroc et le Front Polisario.

Dans le même contexte, le responsable sahraoui a dénoncé le non respect par le Maroc des frontières de ses voisins dans son discours, en envoyant un message aux Nations unies qui dit : «vous ne pouvez rien faire sans reconnaître à

l'avance «la marocanité du Sahara occidental», alors qu'il a signé et ratifié l'acte constitutif de l'Union africaine (UA) qui lui interdit de transgresser les frontières et d'occuper une partie du territoire d'un pays membre». Interrogé sur la participation de la RASD au prochain Sommet UE-UA prévu fin novembre à Abidjan (Côte d'Ivoire), le ministre sahraoui a affirmé qu'il n'y aura pas de Sommet UE-UA sans la RASD, cela a été ratifié par l'UA et il existe un accord entre l'UE et l'UA.

«Le Maroc avec la complicité de la France essaye de dresser des obstacles. Il s'agit pour nous, pour l'UA et pour l'UE d'un sommet entre deux organisations. Il n'est pas question d'exclure un pays quelconque», a-t-il soutenu.

Réagissant aux propos du roi du Maroc qui considère que «la question du Sahara occidental comme une question qui relève exclusivement du Conseil de sécurité», M. Ould Salek a indiqué qu'à travers ses

dièses Mohammed VI «veut exclure l'Union africaine de cette affaire».

«Voilà qu'un pays membre de l'Union africaine veut éloigner sa propre organisation régionale, qui est la première concernée par la question le conflit du Sahara occidental dès le moment que géographiquement, historiquement et juridiquement cette question relève d'abord de l'UA», a-t-il précisé, avant de dénoncé le blocage du règlement du conflit à travers le veto de la France au sein du Conseil de sécurité. Par ailleurs, M. Ould Salek, s'est félicité des relations bilatérales entre l'Algérie et la RASD et de la continuité de cette tradition de coordination entre les deux pays. «La République arabe sahraouie démocratique (RASD) est une vérité et une réalité nationale, continentale et internationale. Le Maroc doit vivre avec cette réalité», a conclu le ministre des Affaires étrangères de la RASD.

SOMALIE: L'Amisom retirera un millier de soldats d'ici la fin de l'année

La mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) a annoncé qu'elle procèdera au retrait d'un millier de ses 22.000 soldats de ce pays cette année dans le cadre d'un plan prévoyant un départ complet d'ici décembre 2020.

Cette annonce a été faite par le représentant spécial de l'Union africaine (UA) en Somalie, Francisco Madeira, dans un communiqué publié mardi.

«Des mouvements de troupes ont commencé en différents endroits du pays et vont continuer dans les semaines à venir», a déclaré M. Madeira. «C'est un processus de réalignement pour mettre en oeuvre la réduction des effectifs et aussi commencer à confier la responsabilité de la sécurité nationale aux forces de sécurité nationales somaliennes», a-t-il expliqué.

L'Amisom est ses 22.000 hommes venus d'Ouganda, du Burundi, de Djibouti, du Kenya



et d'Éthiopie, a été déployée en 2007 pour soutenir le fragile gouvernement central somalien contre le groupe terroriste somalien «shebab».

En 2016, l'UA avait annoncé qu'elle prévoyait de retirer l'ensemble des troupes de l'Amisom de Somalie d'ici fin 2020, pour transférer toutes ses prérogatives sécuritaires à l'armée somalienne.

Le début de ce retrait n'était alors pas envisagé avant octobre

2018.

L'embryon d'Armée nationale somalienne (SNA), mal équipée et désorganisée, n'a pour l'instant pas fait la preuve de sa capacité à assurer la paix malgré l'entraînement qui lui est fourni par plusieurs pays étrangers.

«Les forces (somalienne) ont besoin d'urgence d'être équipées avec les armes nécessaires, d'un soutien logistique clé incluant le paiement dans

les temps des soldes, d'une aide médicale de qualité et de l'établissement d'infrastructures clés, dont des casernes et des centres d'entraînement», a ajouté M. Madeira.

Les shebab, affiliés à l'organisation terroriste Al-Qaïda, ont été chassés de Mogadiscio en août 2011 et ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions.

Mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides, souvent jusque dans la capitale Mogadiscio, et contre des bases militaires, somaliennes ou étrangères.

Même s'ils ne l'ont pas revendiqué, ils ont été pointés du doigt pour l'attentat au camion piégé du 14 octobre dans le centre de Mogadiscio, le plus meurtrier de l'histoire de la Somalie, avec au moins 358 morts et 228 blessés.

IRAN-ARABIE SAOUDITE

Rohani prône l'«amitié, la fraternité et l'entraide» pour mettre fin aux tensions entre l'Iran et l'Arabie saoudite

Le président iranien Hassan Rohani a déclaré hier qu'«il n'y a pas d'autres voies que l'amitié, la fraternité et l'entraide» pour mettre fin aux tensions entre l'Iran et l'Arabie saoudite.

«Nous voulons le bien et le développement du Yémen, de l'Irak, de la Syrie et même de l'Arabie saoudite.

Il n'y a pas d'autres voies que l'amitié, la fraternité et l'entraide», a déclaré M.

Rohani, invitant Ryadh à se méfier de «la puissance» de son pays alors que la tension monte entre l'Iran et l'Arabie saoudite sur fond de différends régionaux, notamment sur la guerre au Yémen.

«Vous connaissez la puissance et la place de la République islamique.

Des plus grands que vous n'ont rien pu faire contre le peuple iranien», a lancé M. Rohani à l'adresse des dirigeants saoudiens, lors d'un discours en conseil des ministres. Le président iranien s'est exprimé en réaction à des



déclarations du prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane, accusant Téhéran d'«agression militaire directe» après un tir de missile des rebelles houthis du Yémen sur le territoire saoudien. Le prince héritier a accusé l'Iran de «fournir des missiles aux (rebelles yéménites) Houthis», ce qu'il a considéré aussi comme «un acte de

guerre contre le royaume».

Lundi, l'Arabie saoudite et l'Iran avaient échangé de violentes accusations à propos du Yémen, pays en guerre.

Depuis mars 2015, Ryadh est à la tête d'une coalition de pays aidant les forces gouvernementales yéménites dans leur guerre contre les Houthis et leurs alliés, qui se sont emparés de la capitale Sanaa depuis septembre 2014.

Le conflit a fait plus de 8.650 morts et quelque 58.600 blessés, dont de nombreux civils, et provoqué «la pire crise humanitaire au monde», selon l'ONU.

La polémique autour du tir de missile risque d'exacerber les tensions et de donner lieu à une escalade régionale, ont prévenu des experts.

Lundi, la coalition arabe menée par l'Arabie saoudite a souligné qu'elle se réservait le droit de riposter «de manière appropriée et au moment opportun».

CHINE:

Des accords d'une valeur de 9 milliards de dollars signés au premier jour de la visite de Trump

Près d'une vingtaine d'accords commerciaux d'une valeur de 9 milliards de dollars ont été signés hier à Pékin entre des entreprises chinoises et américaines, au premier jour de la visite en Chine du président américain Donald Trump.

Lors d'une cérémonie de signature, le vice-Premier ministre chinois Wang Yang a qualifié ces accords «d'échauffement» avant le sommet sino-américain de jeudi, au cours duquel M.

Trump et son homologue Xi Jinping doivent présider à la signature de contrats dans des domaines tels que le gaz ou le soja. Les accords signés mercredi l'ont été en présence du secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross,

dans le cadre solennel du Palais du peuple, qui donne sur la place Tiananmen. «Répondre au déséquilibre du commerce avec la Chine est au cœur des discussions entre le président Trump et le président Xi», a déclaré M. Ross. «Parvenir à un traitement équitable et réciproque pour les entreprises est un objectif commun», a-t-il assuré. Avec la question du programme nucléaire de la Corée du Nord, les relations commerciales devraient être le gros dossier de la première visite en Chine de Donald Trump, qui avait accusé durant sa campagne Pékin d'avoir «volé» des millions d'emplois aux Etats-Unis. A bord de l'avion qui conduisait M. Trump à Pékin, un haut

responsable de l'administration américaine a évoqué «les graves déséquilibres» dans la relation économique bilatérale, «pas juste le déficit commercial mais aussi les règles inéquitables, comme les transferts de technologie imposés aux entreprises américaines».

Le déficit commercial américain vis-à-vis de la Chine ne montre pas de signe de dégonflement un an après l'élection de Donald Trump.

Alors qu'il atterrissait à Pékin, les Douanes chinoises faisaient état d'un excédent commercial de 223 milliards de dollars avec les Etats-Unis sur les 10 premiers mois de l'année, en hausse de 8% par rapport à la même période de 2016.

THAÏLANDE:

L'opposition s'élève contre l'interdiction d'activités politiques

Le principal parti d'opposition en Thaïlande s'est élevé hier contre le maintien de l'interdiction de toute activité politique par les autorités.

«Le fait que la junte maintienne l'interdiction d'activités politiques pourrait être un moyen - ou une excuse - pour retarder les élections», a dénoncé dans un communiqué le parti Puea Thai.

Le parti de la famille Shinawatra, qui remporte toutes les élections nationales depuis 2001, avait respecté le silence de mise jusqu'aux funérailles

du roi de Thaïlande, qui ont finalement eu lieu le 26 octobre.

Mais, deux semaines plus tard, l'opposition, atone depuis le coup d'Etat de mai 2014 contre son gouvernement civil, demande «des comptes» aux militaires. Le chef de la junte, le général Prayut Chan-O-Cha, a déclaré que «pour le moment, la situation n'est pas sous contrôle».

La société en est encore à un stade où il ne doit pas y avoir de conflits politiques», a-t-il déclaré, pour justifier

«le report du déblocage pour quelque temps». Le chef de la junte avait promis début octobre d'organiser en novembre 2018 des élections, après une rencontre avec le président américain Donald Trump à la Maison Blanche.

En août 2016, il avait déjà promis d'organiser des élections en 2017 en cas d'adoption de la Constitution, ce qui avait poussé de nombreux électeurs à voter «oui» en août 2016.

Mais aucune date n'avait ensuite été confirmée.

SYRIE

L'armée syrienne prend le contrôle de 16 villages et élimine 100 terroristes près de Hama

Les troupes gouvernementales syriennes, épaulées par des milices populaires, ont éliminé au moins 100 terroristes et détruit huit poids-lourds transportant des chars du Front al-Nosra près du village de Buwaidar, dans la province de Hama, à 220 km de Damas, a annoncé hier l'agence syrienne SANA se référant à un officier engagé dans l'opération.

Selon SANA, l'armée a pris le contrôle de 16 localités dans la province de Hama dont la ville de Sarha, le deuxième grand bastion du Front al-Nosra dans ce secteur après Rahajan.

Elle a également sécurisé un tronçon de 30 km de la route stratégique Hama-Alep entre les villes d'Al-Saan à Ethriya, selon la même source qui précise que les militaires ont détruit un grand nombre de véhicules terroristes dont certains étaient armés de mitrailleuses lourdes.

Les forces syriennes ont démantelé plusieurs bandes terroristes qui opéraient entre les villes d'Al-Saan et d'Ethriya, détruisant toutes les fortifications érigées par le groupe terroriste Front al-Nosra dans cette région.

A l'heure actuelle, les troupes gouvernementales pro-

gressent vers la ville de Rahajan, le fief du Front al-Nosra dans le gouvernorat de Hama, précise SANA.

L'aviation syrienne bombarde les positions des terroristes, près des villages de Baqara, d'Umm al-Traikia, d'al-Zughba et d'el-Balil, ainsi que les bases terroristes au sud d'Alep.

D'après SANA, l'opération militaire lancée le 25 octobre dernier dans le gouvernorat de Hama a pour objectif d'éliminer la menace terroriste pesant sur la route Hama-Alep.

APS

USA-CORÉES

Trump annule une visite surprise sur la DMZ en raison du mauvais temps

Le président américain Donald Trump a annulé au dernier moment hier une visite surprise sur la zone démilitarisée (DMZ) séparant les deux Corées, en raison du mauvais temps.

L'hélicoptère présidentiel ainsi que ceux du petit groupe de journalistes l'accompagnant avaient décollé de la base de Yongsan pour rejoindre la DMZ, mais ils ont fait demi-tour en raison des conditions atmosphériques.

Selon la porte-parole de l'exécutif américain, Sarah Sanders, le président sud-coréen Moon Jae-in devait rejoindre M. Trump sur place.

Cela aurait été «un moment historique», selon elle, car cela aurait été la première fois qu'un président américain et son homologue sud-coréen se seraient trouvés ensemble sur place: «Cet effort montre la force de l'alliance entre nos deux pays», a-t-elle ajouté.

CHINE/ÉTATS-UNIS

Trump entame une visite en Chine

Le président des Etats-Unis d'Amérique Donald Trump a entamé hier une visite d'Etat en Chine, nouvelle étape de sa tournée asiatique, selon des médias locaux.

Ce voyage de trois jours est la première visite de M. Trump dans le pays après sa prise de fonctions en janvier.

Il est le premier chef d'Etat à visiter la Chine depuis la clôture du 19e Congrès national du Parti communiste chinois le 24 octobre, selon l'agence Chine Nouvelle. Donald Trump est arrivé en Chine pour l'étape potentiellement la plus délicate de sa tournée asiatique, au cours de laquelle il tente de forger un «front uni» contre les ambitions nucléaires nord-coréennes.

Le président américain doit être reçu par le président Xi Jinping, au moment où Washington recherche l'appui de Pékin pour convaincre la Corée du Nord de renoncer à son programme nucléaire.

«J'attends avec une grande impatience de rencontrer le président Xi, qui vient tout juste de remporter une grande victoire politique», a tweeté M.

Trump quelques heures avant de rejoindre Pékin, faisant allusion au nouveau mandat de cinq ans que Xi Jinping a obtenu le mois dernier à la tête du Parti communiste chinois (PCC) et donc du pays le plus peuplé du monde.

Le président chinois doit lui faire visiter mercredi après-midi la Cité interdite de Pékin, ancien palais des empereurs, avant un dîner.

Le sommet proprement dit est prévu jeudi. Avant de quitter la Corée du Sud pour Pékin, Donald Trump a une nouvelle fois mis en garde la Corée du Nord, tout en appelant le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un à «sortir de son isolement».

«Ne nous sous-estimez pas, ne nous mettez pas à l'épreuve», a lancé M. Trump devant l'Assemblée nationale sud-coréenne.

55^e ANNIVERSAIRE DU RECOUVREMENT DE LA SOUVERAINETÉ SUR LE SECTEUR DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les employés du secteur de la Poste recrutés dans le cadre du pré-emploi régularisés avant la fin décembre 2018

La ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Houda-Imane Faraoun, a annoncé, mardi à Alger, que les employés du secteur recrutés dans le cadre du pré-emploi seront régularisés avant la fin décembre 2018.

Lors de l'inauguration de structures relevant de son secteur, à l'occasion du 55^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur le secteur de la poste et des télécommunications, Mme Faraoun accompagnée du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a affirmé que les employés recrutés dans le cadre du pré-emploi "seront régularisés avant la fin décembre 2018.

L'opération se fera graduellement en tenant compte des critères d'ancienneté, de compétence et d'aptitude à la formation.

Lors d'une conférence organisée à cette occasion, la ministre a indiqué dans son allocution d'ouverture que "malgré les progrès enregistrés, le secteur de la poste et des télécommunications qui est un secteur "stratégique", reste un chantier ouvert et son développement nécessite



la mobilisation de toutes les énergies".

La généralisation du service public de la poste et des télécommunications, est l'un des engagements du secteur, a souligné Mme Faraoun, ajoutant que le développement de ce service à travers le territoire national était "l'une des priorités" du secteur confronté à de multiples enjeux, particu-

lièrement "la numérisation" pour s'adapter aux progrès réalisés dans ce domaine.

La ministre a incité les travailleurs de son secteur à continuer d'assurer un service public à la hauteur des attentes du citoyen, saluant leur dévouement et leur nationalisme face aux perturbateurs.

"Vous travaillez avec calme et sérénité pour la

préservation des biens du peuple et ses acquis", a-t-elle souligné.

Mme Faraoun a évoqué les grandes dates de l'histoire de la poste et des télécommunications, rappelant la réalisation d'infrastructures, la formation des ressources humaines, outre le progrès enregistré en matière de services fournis aux citoyens.

D'anciens travailleurs du secteur ont apporté leurs témoignages lors de cette conférence organisée en collaboration avec l'Association "Michael Echahid" et le quotidien El Moudjahid, relatant les difficultés rencontrées à l'époque.

Des moudjahidine et des retraités du secteur ont été honorés à cette occasion.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la jeunesse et des sports

Wilaya de Khenchela

Direction de la Jeunesse et des sports

Numéro d'identification fiscale : 98440019000141-049

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2017

Le wali de la wilaya de Khenchela représenté par le Directrice de la jeunesse et des sports lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concernant :

Acquisition d'équipement de la (Direction de La Jeunesse et des Sports Khenchela)
LOT : ÉQUIPEMENT DIVERS

Les fournisseurs intéressés par cet appel d'offres Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la jeunesse et des sports de wilaya de Khenchela (Cité MUSTAPHA BEN BOULAÏD. La nouvelle ville – Khenchela)

* Le dossier technique doit comporter les pièces ci-après (en cours de validité) :

Les offres doivent contenir les documents en vigueur suivants :

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE : contient :

- Une déclaration de candidature signée, paraphée et datée

- Une déclaration de probité signée, paraphée et datée

- Les statuts pour les sociétés à caractère morale.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires

a/ Capacités professionnelles : agrément et Certificat de qualité, le cas échéant :

b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires

c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- L'OFFRE TECHNIQUE contient :

- L'instruction aux soumissionnaires signées, paraphées et datées

- Une déclaration à souscrire remplie, signée, paraphée et datée.

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique

- Le Cahier des charges paraphées, signés et daté, portant à la dernière page la mention Manuscrite «lu et acceptée»

SCIENCE

ANTARCTIQUE: Une éolienne d'une base australienne perd sa nacelle

La nacelle d'une des deux éoliennes de la station antarctique australienne de Dawson s'est décrochée et est tombée à côté d'un entrepôt sans faire de victimes, a annoncé hier un responsable de cette base.

La nacelle, le rotor et les pales ont effectué une chute de 30 mètres mardi soir, alors que les rafales de vent étaient modérées.

Les 13 personnes occupant actuellement la station sont saines et sauvées.

Elles se trouvaient à l'intérieur de leurs quartiers d'habitation au moment de cet incident, a déclaré Rob Wooding, directeur général des opérations de la base.

La deuxième éolienne a été mise hors service par mesure de précaution, la base fonctionnant désormais sur ses générateurs diesel.

«Mawson est frappée par des tempêtes de neige régulières, mais les conditions ces quelques derniers jours étaient modérées, avec des rafales à 40 noeuds» (70 km/h), a-t-il dit.

Mise en opération en 2003, la turbine avait été construite par le groupe allemand Enercon. «La cause de l'incident est inconnue et fera l'objet d'une enquête», a dit M. Wooding, en précisant que l'éolienne avait été régulièrement entretenue.

La station, qui doit son nom à l'explorateur Douglas Mawson (1882-1958), est une des trois bases australiennes sur le continent blanc, avec Davis et Casey. Mawson a été ouverte en 1954.

APS

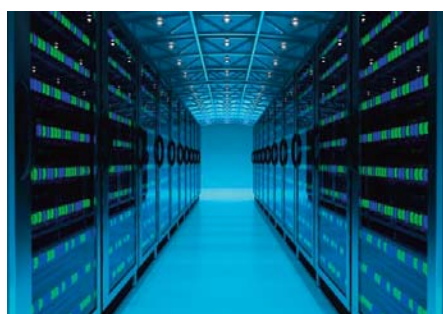
TÉLÉCOMMUNICATIONS

Signature d'un mémorandum d'entente entre Algérie Télécom et Gateway Communications

Un Mémorandum d'Entente a été signé mardi à Alger entre Algérie Télécom et une filiale du Groupe PCCW Global, l'un des principaux fournisseurs de services de télécommunications dans le monde portant notamment sur la réalisation d'une nouvelle liaison fibre optique, reliant l'Algérie aux nouveaux axes sous-marins, indique un communiqué du ministère de la Poste des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.

"Dans le cadre du renforcement du réseau national des télécommunications, un mémorandum d'entente a été signé, en présence de la ministre de la Poste des Télécommunications, des Technologies et du Numérique Houda Imane Faraoun, entre Algérie Télécom et Gateway Communications S.A.S., filiale du Groupe PCCW Global, l'un des principaux fournisseurs de services de télécommunications dans le monde".

Cet accord porte sur "la réalisation d'une nouvelle liaison fibre optique, reliant l'Algérie aux nou-



veaux axes sous-marins ainsi que la mise en place, l'exploitation et la gestion de Data-Center", a précisé la même source ajoutant qu'il vise également le développement de nouvelles applications dans les services TIC, la promotion et la commercialisation des services de stockage de données et des services de connectivité internationale en Algérie et à l'étranger.

Le mémorandum d'entente permettra de doter l'Algérie d'une "infrastructure suffisante pour répondre aux besoins nationaux actuels et à venir en matière de connectivité et de stockage de données, dans

l'objectif de satisfaire la demande nationale et continentale croissante et accrue en capacité et en Bande Passante permettant ainsi à l'Algérie de se positionner comme une plaque tournante du secteur des TIC".

Il entend aussi "accroître l'attractivité de l'économie nationale et de promouvoir les investissements étrangers directs, d'une part et d'inciter le déploiement des investissements algériens sur le marché africain par le développement de nouveaux services TIC tels que les DataCenters/ Cloud, afin de générer des revenus croissants en devises, d'autre part".

ALGÉRIE - FRANCE

3 courts-métrages projetés à la clôture des Rendez-vous cinématographiques d'Alger à la salle Ibn-Khaldoun

Trois (03) courts-métrages ont été projetés à la salle Ibn Khaldoun, au terme des Rendez-vous cinématographiques d'Alger (2 - 4 novembre), à savoir «Mahé ou la fureur de vivre» du réalisateur franco-algérien Houssam Boukhari, «Le Jardin d'essai» de la réalisatrice Dania Reymond et «Kindil El Bahr» de Damien Ounouri.

Organisée sous l'égide de l'Etablissement Arts & Culture, la manifestation s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération conclu entre la wilaya d'Alger et la région Ile-de-France.

Le public s'est régalé, lors de la première partie du programme, de la projection de «Mahé ou la fureur de vivre» qui raconte durant 13 minutes l'histoire d'un médecin algérien mordu du 7ème art et inspiré de son idole James Dean.

Le court-métrage «Le Jardin d'essai» (42 min), qui a été projeté ensuite, met l'accent sur la souffrance des artistes algériens face au manque enregistré en matière de production.

L'histoire se déroule au jardin d'essai où Samir, un réalisateur, rencontre des jeunes comédiens en vue de préparer une nouvelle œuvre cinématographique et découvre qu'ils partagent les mêmes soucis ainsi que les mêmes rêves. La manifestation a été clôturée par le court-métrage de 40 minutes «Kindil el bahr», qui est basé sur un scénario coécrit par le réalisateur et la comédienne algérienne, Adila Bendimred et évoque la condition de la femme à travers l'histoire de Nafissa, battue à mort par un groupe d'hommes sur une plage.

Les réalisateurs et les producteurs ont animé des débats, au terme des projections lors desquels ils ont souligné l'importance d'ouvrir les portes devant ces expériences visant à découvrir de nouvelles capacités et à renforcer



la formation. Il est nécessaire aujourd'hui de rechercher de nouveaux concepts et mécanismes de coopérations et de soutenir la coproduction pour faciliter la réalisation des projets, a estimé le réalisateur Houssam Boukhari.

Pour sa part, la réalisatrice et comédienne, Adila Bendimred a indiqué que l'Algérie avait de grandes capacités dans le domaine du cinéma dont la distinction des films algériens aux différents festivals internationaux en est la preuve.

De son côté, Damien Ounouri a révélé qu'il préparait un projet d'un film historique abordant l'attaque espagnole sur l'Algérie en 1516 afin de mettre en évidence cette époque importante de l'histoire de l'Algérie.

Concernant les «Rendez-vous cinématographiques d'Alger», le Directeur

du festival international du court-métrage Clermont Ferrand (France), Kamel El Mahouti a déclaré à l'APS que «c'est une opportunité aux différents acteurs dans le domaine de faire connaissance.

Elle a permis de connaître davantage la nouvelle vague de réalisateurs et comédiens Algériens et Français».

Organisée en collaboration entre l'Etablissement Arts & Culture et le Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient, cette manifestation culturelle a vu la projection de 6 films à savoir le film «D'une pierre deux coups» de la réalisatrice d'origine algérienne Fejria Deliba, «En attendant les hirondelles» de Karim Moussaoui et «De toutes mes forces» du réalisateur franco-algérien, Chad Chenouga, outre les trois courts-métrages présentés la soirée du samedi.

CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS DE CHLEF : Plus de 500 activités professionnelles créées depuis début 2017

Plus de 500 activités artisanales ont été créées, à Chlef, depuis le début de cette année 2017, a-t-on appris, hier du directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya.

Au moins 585 activités professionnelles en relation avec l'artisanat local ont été créées dans la wilaya depuis le début de l'année, au titre de la promotion et de la relance des métiers traditionnels, a indiqué à l'APS Mohamed Lakhdari, en marge du salon local de l'artisanat traditionnel, ouvert depuis deux jours.

Selon le responsable, la CAM de Chlef a soutenu la création de 19.451 activités et métiers artisanaux, entre 1998 et 2017, a-t-il assuré, soulignant leur contribution (activités) dans la préservation du patrimoine culturel local et de certains métiers traditionnels ancestraux, outre leur rôle dans la génération de l'emploi.

Néanmoins, il a signalé un recul constaté dans certains

métiers traditionnels, à l'instar du tissage, de la poterie et de la dinanderie, appelant toutes les personnes intéressées ou ayant un talent dans ces domaines d'activités à se rapprocher de la CAM, afin de bénéficier de toutes les facilités susceptibles de les aider à la relance de ces secteurs et leur développement.

Mohamed Lakhdari a tenu, en outre, à souligner l'importance du facteur formation dans le développement du secteur artisanal local, comptant quelque 8.120 artisans immatriculés.

Il a signalé la mobilisation, à ce titre, de trois formateurs agréés par le Bureau international du travail, afin d'instruire les artisans sur les méthodes de gérance et création de micro entreprises notamment.

L'ouverture, lundi, de ce salon artisanal a donné lieu à la distribution d'une dizaine de locaux au niveau de la maison de l'artisanat, au profit d'artisans.

TLEMCEEN :

Un salon du jouet et outils pédagogiques à la maison de la culture

Un salon du jouet et outils pédagogiques se tient à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen, à l'initiative de l'entreprise «Educ loisirs» en étroite collaboration avec la maison de la culture.

Ouvert samedi dernier, le salon comporte deux ateliers dont l'un traite du dessin et de l'éducation et où l'on retrouve une série de jeux éducatifs et de loisirs destinés à «contribuer à l'éveil de l'enfant et à son épanouissement avant sa scolarité», a indiqué à l'APS son manager, Smail Chebih.

Certains de ces équipements et matériels pédagogiques sont destinés

aux enfants en difficultés parmi lesquels des trisomiques, autistes et handicapés mentaux, a-t-il fait savoir, rappelant que les organisateurs sont impliqués dans la prise en charge de ces enfants pour préparer leur réinsertion sociale.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, met en valeur des jeux, des équipements et matériels pédagogiques non toxiques répondant aux normes européennes et dotés de certificats de non toxicité, à l'instar de la norme «EN 71» de sécurité répondant aux exigences par rapport aux enfants, a-t-on affirmé. Outre des

parents ayant acquis des jeux pour leurs progénitures, le salon a reçu de nombreux représentants de crèches ouvertes à Tlemcen et villes environnantes pour la dotation de leurs structures en matériels et équipements pédagogiques nécessaires à leur fonctionnement.

Cette entreprise, domiciliée à Alger, compte ouvrir «prochainement» une antenne à Tlemcen pour renforcer celles déjà exploitées à Tizi Ouzou, Bejaia et Khraissia, a-t-on indiqué, avant d'annoncer l'ouverture prochaine d'un centre de loisirs à Tlemcen.

CINÉMA

La Tunisie lance officiellement sa Cinémathèque nationale



La Tunisie a officiellement lancé mardi sa Cinémathèque nationale, rapportent des médias locaux. «C'est un grand jour pour les cinéastes et pour le cinéma tunisien.

C'est un moment de bonheur qu'on attendait depuis 60 ans», a déclaré lors d'une conférence de presse à Tunis, Hichem Ben Ammar, directeur artistique de la cinémathèque tunisienne.

Malgré des moyens financiers «modestes», cette institution «va nous permettre d'agir maintenant pour sauvegarder les films et préserver la mémoire», s'est-il réjoui. Pour M. Ben Ammar, également réalisateur et producteur, cette cinémathèque «va permettre aux jeunes de s'approprier la mémoire et de connaître les films du passé pour avoir des repères», et aux cinéastes de «définir (...) leur écriture par rapport aux films du passé».

L'organisme --rattaché au Centre national du cinéma et de l'image-- se voit confier pour commencer le fonds cinématographique de la bibliothèque nationale.

DÉCÈS

L'artiste plasticien Salah Hioun tire sa révérence à l'âge de 81 ans



L'artiste plasticien Salah Hioun est décédé, mardi, à l'hôpital de Birtraria à Alger, à l'âge de 81 ans, a-t-on appris auprès de sa famille. Le défunt a commencé son parcours artistique au milieu des années 1960 en participant, pour la première fois, à une exposition collective en 1965 au sein de l'Union nationale des arts plastiques.

L'artiste a suivi une formation à l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger et de Paris (France), ce qui lui a ouvert des horizons et lui a permis de découvrir différentes écoles et tendances artistiques du monde.

Feu Hioun a pu émerger progressivement en tant qu'artiste distingué depuis la fin des années 1960, et ce, après sa première exposition qui a eu lieu en 1969, marquant ainsi, sa véritable naissance artistique.

Le défunt a obtenu le prix du concours «Grand prix d'Algérie de l'art plastique» en 1983. Il a réalisé des fresques historiques pour le Musée de l'Armée et a également exposé ses œuvres dans plusieurs galeries.

Salah Hioun a exposé, en 2011, plus de 250 toiles lors d'une grande manifestation d'art plastique, organisée par le Musée national des beaux-arts d'Alger.

Le défunt a été inhumé hier au cimetière de Dely Ibrahim, après la prière d'El-Ar, a-t-on appris auprès de sa famille.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:55

Le tueur du lac

Réalisateur : Jérôme Cornuau
Avec : Julie de Bona, Lannick Gauthy



Censée être partie en vacances, une célibataire de 30 ans est retrouvée morte chez elle, non loin du lac d'Annecy. Le corps dénudé gît sur le canapé, recouvert par deux cousins. Lise, capitaine de police et jeune maman, mène l'enquête. Peu après, son mari Clovis, commandant de gendarmerie, est chargé d'élucider le meurtre d'une autre femme dans la même région, tuée dans un chalet de location.

France 2 20:55

Envoyé spécial

MAGAZINE D'INFORMATION - 295 épisodes



TGV, la catastrophe oubliée. Retour sur l'accident ferroviaire du 14 novembre 2015 près d'Eckwersheim, dans le Bas-Rhin, qui fit onze morts. A bord du train qui circula sur la ligne à grande vitesse pour des essais d'homologation : 53 personnes. En survitesse, la rame dérailla. Sexe, chantage et vidéo. Le « kompromat » est le fait d'utiliser des images de scènes intimes volées par caméra cachée ou menacer de le faire. Zoom sur cette technique d'intimidation inventée par le KGB. L'odyssée de l'espoir. Rencontre avec des militants de l'ONG SOS Méditerranée.

France 3 20:55

L'affaire SK1

Réalisateur : Frédéric Tellier
Avec : Raphaël Personnaz, Nathalie Baye
Date de sortie : 7 janvier 2015



Le lundi 19 mars 2001 s'ouvre le procès de Guy Georges, violeur et tueur en série. Il est notamment défendu par l'avocate Frédérique Pons. Dix ans plus tôt, Franck Magne intègre la police judiciaire, au 36, quai des Orfèvres. Aussitôt placé sur l'affaire de l'assassinat d'une jeune femme, il est vite convaincu que cette affaire est liée à d'autres meurtres perpétrés dans des circonstances similaires.

CANAL+ 21:00

Billions

Réalisateur : Susanna White
Avec : Paul Giamatti, Damian Lewis



Les révélations concernant les profits engendrés par Bobby lors du 11-Septembre 2001 suscitent l'indignation du public. Des manifestants font le siège devant les locaux d'Axe Capital. Après avoir effectué une importante transaction financière, Donnie Caan disparaît sans laisser de traces. L'équipe de Bryan Connerty est persuadée que le trader a craqué et a révélé son deal avec le FBI à son patron. Des amis conseillent à Lara de divorcer.

6 21:00

Cauchemar en cuisine

TÉLÉRÉALITÉ - France - 7 saisons / 44 épisodes



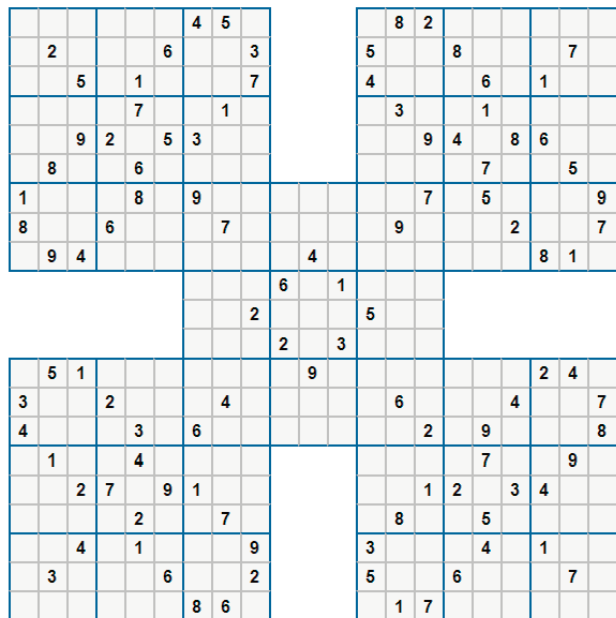
Chantal et Alain ont fait appel au chef Philippe Etchebest pour tenter de sauver leur auberge à Arçais, commune du Marais poitevin. Il y a huit ans, Chantal et son mari retraité ont repris ce restaurant, en y investissant toutes leurs économies. Jimmy, leur fils, est derrière les fourneaux. De son côté, Alain s'occupe du bar. Quant à Chantal, elle gère la salle. Faute de clients, les propriétaires sont à deux doigts de mettre la clef sous la porte. La famille est au bord de la rupture. Selon Philippe Etchebest, le souci principal vient de l'ambiance orageuse qui règne en cuisine et en salle. Le maître queux pose d'ailleurs un ultimatum à chacun : si Chantal et ses proches n'acceptent pas son aide et refusent d'ouvrir les yeux, il sera contraint d'abandonner sa mission et de les laisser seuls face à leur situation.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1716

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

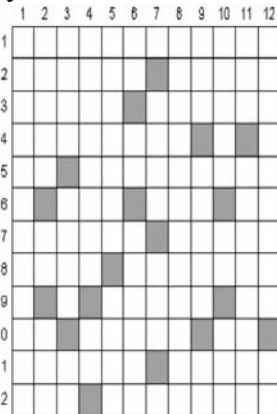


"Gardez toujours quelque chose à craindre, exactement comme vous gardez quelque chose à aimer."

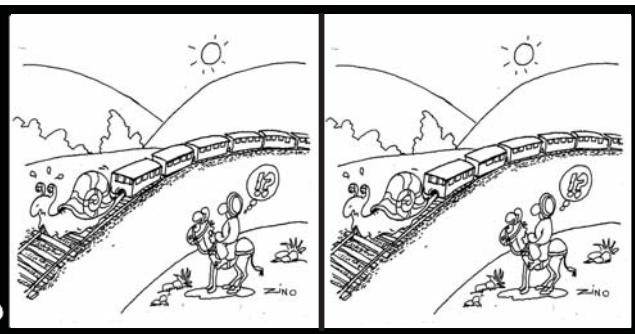
* Margaret Mitchell

Mots croisés n°1716

- Verticalement :**
- Commune du Var
 - Em anations - Touche
 - Ville de Turquie - Saoule
 - Crabe
 - C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
 - Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américium
- Horizontalement :**
- Conversation
 - Perdu - Magnésium - Argile rouge ou jaune
 - Admis - Envers - Du verbe savoir
 - Administrateur - Curie
 - Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
 - Einsteinium - Argon - Désert
 - Prit acte de - Réunion où
- à droite :**
- Pénétrées profondément d'une idée - Lanière
 - Mère d'Israël - Groupe dont la loi de composition est commutative
 - FI. de l'Afrique équatoriale - Astatér
 - Traditions - Echarpe - Premier
 - Fumier - Riche
 - Personne désignée par une élection - Compter
- à gauche :**
- l'on danse
 - Ranimèrent
 - Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
 - Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
 - Dévêue - Exaspérante
 - Opération par laquelle on étie un arbre - Infinitif



Zerreaux



Grille géante n°416

amateur de pigeon contra- rierai	bureau d'avocat attachai	doctrine condam- née vraies	épuisés classe sociale	preuve	cuirais à l'huile longue période	exis- tences type du placard
donneras à bail				maquille		
pliées				cours turinois		
tourbillon			empe- teras très fatigué			
ceinture d'Asie		enchâi- née n'avoue- ra pas		le dessus du panier grosse volaille	unité d'âge pendentif bucal	trajet du jour
drus	apparue signa- taires		dyna- misme détaler			enrou- leront
cri de muletier effet comique		sommet de toiture proche parent			en excès aliment de bestiaux	
		tire sur le cigare logiciel de texte		salle sur- chauffée		
chef de file ordre de tir			le meilleur multiple de deux	brisas		empile- ras
		fin de verbe citera en justice	enjam- bées motif		fureur d'ancêtre provo- quera	
louperas				petit equidé		
chérirait			sans dif- ficulté crias tel l'agneau			
vaste		support- tera avoir la priorité		repré- sentent de plus	posa un greffon métal de filon	couvert d'hypo- thèques
forme de désert		régle d'état		île de Vendée		régal de berger devins hardi
très vive		hellène		boudriers	habit féminin roue à gorge	
repères côtiers			vaincre prépo- sition			
altière			troublée		volatile à beau plumage	
indices				souillés		

Solution

C'est arrivé un
9 novembre1933 : Mohammad Zahir Shah devient
roi d'Afghanistan.1960 : Election de John Fitzgerald Ken-
nedy à la Présidence des États-Unis.1988 : Election de George H. W. Bush à
la Présidence des États-Unis.1998 : Approbation par référendum de
l'Accord de Nouméa.2005 : Ellen Johnson Sirleaf est élue
présidente du Liberia.

Célébrations :

- Journée mondiale de l'urbanisme.

- Journée mondiale de la radiographie
commémorant la découverte des
rayons X par Wilhelm Röntgen en
1895.

Sudoku n°1715

1	7	2	5	9	8	4	3	6
8	4	6	3	1	2	7	5	9
9	5	3	6	4	7	8	1	2
6	2	8	1	7	5	3	9	4
4	9	5	8	3	1	2	7	6
3	1	7	4	2	9	6	5	8
7	6	1	2	5	4	9	8	3
2	3	9	7	8	1	6	4	5
5	8	4	9	3	6	2	7	1
3	1	7	4	2	9	6	5	8
6	2	8	1	7	5	3	9	4
4	9	5	8	3	1	2	7	6
3	1	7	4	2	9	6	5	8
7	6	1	2	5	4	9	8	3
2	3	9	7	8	1	6	4	5
5	8	4	9	3	6	2	7	1

Mots Croisés n°1715

POSTILLONNER
■ NOIRE ■ SUITE
P ■ SAINTE ■ Q ■ D
RE. RETORQUER
ETIEZ ■ Q ■ UELE
METS ■ HUMERUS
E ■ E ■ AIEUL ■ ES
DE ■ P ■ BENQ ■ E
ILICO ■ DURE
TEES ■ URAEUS ■
EVASE ■ I ■ NAO
RENEGATES ■ US

Grille géante n°415

V	A	A	A	P	B	F
P	R	O	V	E	N	A
A	B	I	M	E	R	A
P	I	L	A	I	S	N
S	I	T	E	R	A	G
V	E	G	E	T	A	I
M	E	U	T	E	S	A
O	B	E	R	E	R	F
L	S	E	A	L	I	N
R	A	B	S	T	A	G
B	A	R	I	D	E	B
I	L	L	I	C	O	S
E	S	S	E	S	E	S
E	S	S	E	S	E	S
M	E	R	A	S	E	V
P	A	T	E	E	U	S
R	A	D	I	C	E	L
V	E	T	U	L	E	T
D	E	R	I	V	E	R
S	I	E	R	A	L	I

CHAMPIONNAT DU MONDE MILITAIRE DE CROSS-COUNTRY : L'Algérie remporté 6 médailles, dont le titre par équipes.

La sélection algérienne militaire de cross-country a décroché 6 médailles (3 or, 2 argent, 1 bronze), dont le titre par équipes, au 57^e Championnat du monde de la discipline qui s'est déroulé du 3 au 7 novembre à Budapest (Hongrie).

En individuel, les médailles algériennes ont été remportées par Ali Guerine qui s'est adjugé l'or sur le cross long devant son coéquipier Khireddine Bourouina, alors que Rabah Aboud et Hichem Bouchiba ont décroché respectivement l'argent et le bronze dans l'épreuve du cross court.

Par équipes, l'Algérie a été sacrée championne du monde militaire dans les deux spécialités cross court et long. «Ces résultats positifs et honorables interviennent pour confirmer les réalisations acquises durant les précédentes compétitions mondiales militaires du Conseil international du sport militaire (CISM) et démontrent le développement remarquable du niveau de nos athlètes», s'est félicitée l'Armée nationale populaire dans un communiqué.

La 57^e édition du Championnat du monde de cross country du CISM a enregistré la participation de 21 pays.

RUGBY : L'Irlandaise Joy Neville, première femme à arbitrer un match européen



L'Irlandaise Joy Neville, ancienne internationale, va devenir la première femme à arbitrer un match de clubs continental lors de la rencontre entre Bordeaux-Bègles et le club russe d'Eniseï, en Challenge européen, a annoncé l'instance européenne.

Ancienne joueuse internationale sélectionnée à 70 reprises avec l'Irlande, Joy Neville entrera dans l'histoire en arbitrant la rencontre de la 4^e journée de la poule 1, programmée le 15 décembre au stade Chaban-Delmas de Bordeaux.

L'Irlandaise a déjà officié comme arbitre assistante pour des matchs de Coupe d'Europe et a également dirigé la finale de la Coupe du monde féminine entre la Nouvelle-Zélande et l'Angleterre en août dernier.

Avant cette rencontre à Bordeaux, elle officiera également comme arbitre assistante pour la rencontre entre les Barbarians et les Tonga vendredi au Thomond Park de Limerick (Irlande) ainsi que pour le test match France/Japon

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS (DAMES) : Le GS Pétroliers vise le dernier carré

Les basketteuses algériennes du GS Pétroliers prendront part au Championnat d'Afrique des clubs champions 2017, prévu du 10 au 19 novembre à Luanda (Angola), avec l'ambition de faire mieux que la précédente édition en visant une place dans le dernier carré, a indiqué l'entraîneur des Pétrolières, Sofiane Boulahya.

«Après notre participation positive à l'édition 2016 à Maputo, où nous avons acquis une certaine expérience en atteignant les quarts de finale, nous visons cette saison une place en demi-finales, un objectif largement à notre portée», a déclaré Boulahya à l'APS.

«Mes joueuses abordent cette compétition avec un esprit de gagneuses.

Nous allons nous appuyer sur nos points forts : vitesse, technique et expérience, pour contrer nos adversaires», a ajouté l'ancien international algérien.

Les Pétrolières, dont ce sera la deuxième participation consécutive à la compétition continentale, n'ont pas eu besoin de disputer les éliminatoires de la zone 1 de la FIBA-Afrique pour s'assurer une place en phase finale.

Lors de la précédente édition au Mozambique, les Algériennes avaient agréablement surpris en se qualifiant aux quarts de finale.

Elles avaient mené 34-30 à la mi-temps avant de s'incliner finalement 69-57 face à Ferroviário de Maputo.

Pour la préparation de son équipe, le coach du GSP a estimé qu'elle s'était déroulée dans «de bonnes conditions», malgré le retour tardif des joueuses congolaises Mfutilla Ginette et Mireille Muganza Nyota, combiné aux blessures des internationales algériennes Rachida



Belaïdi, Shahnez Boushaki et Ikbâl Chenaf, qui ont privé l'équipe d'une participation au Championnat arabe des clubs champions disputé au Liban début octobre.

«Nous avons effectué la totalité de notre préparation à Alger.

Je suis très satisfait de la réaction de l'équipe, malgré le manque de compétition que nous avons essayé de rattraper en disputant des matchs amicaux contre des clubs algériens», a-t-il souligné, déplorant que «le Championnat national n'a toujours pas débuté alors que nous sommes au mois de novembre».

Outre le GS Pétroliers, qui ralliera la

capitale angolaise jeudi, la 23^e édition du Championnat d'Afrique des clubs champions dames verra la participation de First Bank (champion du Nigeria), ASB Victoria et SB Darling Motema (RD Congo), Kenyan Ports Authority et Equity Basket-ball (Kenya), Ferroviário de Maputo (Mozambique), Primeiro de Agosto (Angola) et Fandrefiala (Madagascar).

Liste des joueuses retenues :

Rachida Belaïdi, Shahnez Boushaki, Samya Boudjerima, Ikbâl Chenaf, Radia Fantazi, Nadia Isli, Meriem Madoui, Mireille Muganza Nyota, Lyliya Refes, Nesrine Taïbi, Lina Saadi et Mfutilla Ginette.

GOAL-BALL/CLASSEMENT MONDIAL : Belle remontée des équipes algériennes

Les sélections algériennes (messieurs et dames) de goal-ball, sacrées championnes d'Afrique en octobre dernier en Egypte, enregistrent une belle remontée au classement mondial de l'Association internationale des Sports pour visuels (IBSA), et pointent désormais à la 12^e place, rapporte mardi le site officiel de l'instance mondiale.

Avec un total de 290.717 points, les messieurs font un bond de 13 places par rapport au classement de septembre.

Aux niveaux africain et arabe, l'équipe algérienne conduite par Belhouchet Samri reste la N.1. Elle est suivie : d'Egypte, finaliste de la dernière CAN (20^e avec 204.503 pts), du Maroc (30^e avec 113.844 pts), du Qatar (31^e avec 109.200 pts), de l'Irak (35^e avec 90.588pts), de l'Arabie Saoudite (37^e avec 83.424pts), des Emirats Arabes Unis (40^e avec 68.945pts), du Rwanda (43^e avec 57.126 pts), de la Côte d'Ivoire

(46^e avec 37.080 pts), de la Palestine (49^e avec 31.919pts), du Mali (52^e avec 24.720 pts), d'Oman (53^e avec 20.993pts), du Ghana (56^e avec 13.247 pts), de la Tunisie (58^e avec 12.990 pts), de Maurice (62^e avec 8.240pts), du Bahreïn (63^e avec 7.665pts), du Bénin (65^e avec 4.120pts), du Koweït (68^e avec 2.300pts), du Niger (69^e) et du Kenya (75^e).

Le podium est occupé par la Lituanie (1^{re} avec 661.162pts), l'Iran (516.205pts) et la Chine (493.667 pts).

Chez les dames, la sélection algérienne, championne d'Afrique en titre, a gagné 10 places, se pointant à la 12^e place avec (180.232 points), devant l'Egypte, finaliste du championnat d'Afrique 2017, qui occupe la 21^e avec 116.071 pts.

La tête du classement dames est toujours dominée par la Chine devant la Turquie et le Japon, la grosse surprise de l'édition du mois d'octobre.

HANDBALL / STARLIGUE FRANCE D1 : L'Algérien Abdelkader Rahim qualifié avec Dunkerque

L'international algérien Abdelkader Rahim, a été qualifié officiellement avec son nouveau club Dunkerque (Starligue, France D1), qu'il a rejoint dimanche dernier en tant que «joker médical» jusqu'à la fin de la saison. Le joueur algérien s'est entraîné dès le lendemain avec ses nouveaux partenaires, et sera sur la feuille de match mercredi contre Toulouse (8^e journée), un match clé dans la dynamique de l'USDK, 5^e de D1, un point derrière son adversaire, a annoncé mardi le club Nordiste. Le club a mené les démarches tambour battant pour qualifier l'ancien sociétaire d'Istres, qui vient pallier la blessure longue durée de Dylan Garain conjuguée à l'absence de Wilson Davyes. «On est agréablement surpris de son état physique, explique le coach Patrick Cazal. Il n'a pas joué

depuis la fin de la saison dernière mais on sent qu'il s'est préparé à une opportunité qu'il espérait. Il est prêt à jouer». A-t-il estimé. Le demi-centre algérien (1,90 m, 27 ans), sans club depuis la fin de son contrat avec Sélestat (Starligue de France D1) lors de la saison 2016-2017, devrait faire son retour officiel sur les terrains mercredi, l'occasion pour lui de relancer sa carrière en vue de la prochaine Coupe d'Afrique au Gabon.

Rahim (57 sélections), est passé notamment par Nancy, Nîmes, Istres et Sélestat la saison dernière.

Un renfort qui ne sera pas de trop pour le club nordiste, qui se prépare à disputer trois matchs importants dans la course à l'Europe face à Toulouse, Aix et Ivry.

JO-2016/CORRUPTION: Frankie Fredericks suspendu par le CIO

Le Comité international olympique (CIO) a annoncé mardi la suspension de son membre Frankie Fredericks, mis en examen pour corruption passive et blanchiment de corruption par la justice française, jeudi dernier, dans le cadre d'une enquête sur l'attribution des JO de Rio-2016. Considérant «l'impact sur la réputation du CIO», la commission exécutive du CIO a décidé de suivre la recommandation de sa commission d'éthique et de sus-

pendre Frank Fredericks de tous ses droits de membre du CIO, a indiqué l'instance. L'ancien sprinteur avait été suspendu en août dernier de son poste de membre du Conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), pour des soupçons de corruption.

Fredericks avait vu son nom associé à des soupçons de corruption, à cause d'un versement provenant de la société du fils de l'ancien président de l'IAAF Lamine Diack, Papa Massata

Diack, déjà au cœur de l'affaire de corruption autour de cas de dopage d'athlètes russes.

Le journal Le Monde avait avancé la somme de 299.300 dollars (262.000 euros), versée sur un compte du champion le jour même de l'attribution à la ville de Rio des jeux Olympiques de 2016 par le Comité international olympique (CIO), le 2 octobre 2009 à Copenhague.

Peu après sa mise en cause, Fredericks avait démissionné



de la présidence de la Commission d'évaluation des jeux Olympiques 2024.

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIFICATIONS -6^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) ALGÉRIE-NIGERIA: Madjer : «On jouera pour la gagne»

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie Rabah Madjer a indiqué mercredi que les Verts feront le maximum pour battre le Nigeria vendredi au stade Hamlaoui de Constantine en match de la sixième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.

«On fera tout pour gagner le match contre le Nigeria. Ce n'est pas un match amical, pour moi c'est la première rencontre des éliminatoires du mondial qu'il faudra remporter. Ce sera bien pour le moral des joueurs et du staff technique ainsi que pour l'avenir de l'équipe algérienne.

Ce ne sera pas facile contre un coriace adversaire nigérian», a déclaré Madjer lors d'un point de presse au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa (Alger).

Interrogé sur l'équipe nigériane qui jouera cette rencontre sans pression puisqu'elle a déjà validé son billet pour le Mondial russe, le coach des Verts a estimé que les Super Eagles restent l'une des meilleures équipes du continent.

«Le staff technique que je dirige a étudié l'adversaire nigérian qui reste une équipe composée de grands joueurs évoluant en Europe.

Certes, il y a certains d'entre eux qui n'ont pas joué avec leurs clubs le week-end dernier, mais ils restent de grands joueurs qui vont nous créer beaucoup de problèmes à nous d'être vigilants».

La rencontre Algérie-Nigeria qui sera la première de Rabah Madjer sur le banc des Verts est sans enjeu pour les deux équipes.

L'Algérie est lanterne rouge du groupe B avec un seul point, alors que le Nigeria qui trône en tête avec 13 points et qualifié pour le mondial depuis la journée précédente.

«M'Bohi et Feghouli ne sont pas écartés définitivement»

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie, Rabah Madjer a indiqué mercredi à Alger, que la non convocation de certains joueurs à l'image de M'Bohi et Feghouli pour les deux prochaines rencontres des Verts face au Nigeria et la Centrafrique était un choix purement «technique» et qu'ils ne sont pas écartés «définitivement».

«Nous n'avons pas convoqué des joueurs comme M'Bohi et Feghouli pour les deux prochaines rencontres, c'est un choix purement technique qu'il faudrait respecter.

Il n'y a pas de cas M'Bohi ou Feghouli. Je n'ai rien contre ces joueurs et la porte de l'équipe nationale n'est pas fermée. Ces deux joueurs ainsi que d'autres ne sont pas écartés définitivement. Personnellement, je ne peux pas reléguer un joueur comme M'Bohi sur le banc alors qu'il était le capitaine de la sélection, ça aurait été un manque de respect à son égard», a expliqué Madjer lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa.

Par ailleurs, Madjer a affirmé que le grand chantier de l'équipe nationale débutera après les deux matchs contre le Nigeria et Centrafrique.

«Il y a urgence, je n'ai pas le temps de voir des joueurs. Pour ces deux matchs, nous avons fait appel aux joueurs prêts. Après ces deux rencontres, on entamera le grand chantier de l'équipe nationale.

Nous allons nous déplacer dans les stades pour essayer de dénicher l'oiseau rare», a détaillé le sélectionneur national.

Les Verts sont en stage depuis lundi à Sidi Moussa avant de s'envoler jeudi pour Constantine pour affronter les Super Eagles du Nigeria le 10 novembre à 20h30 au stade Hamlaoui de Constantine pour le compte de la sixième et dernière journée des éliminatoires du mondial 2018. Un match sans enjeu puisque l'Algérie,

lanterne rouge du groupe B, est éliminée de la Course au Mondial 2018 alors que le Nigeria a déjà validé son billet pour la Russie.

«Le grand chantier sera lancé après la Centrafrique»

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Rabah Madjer a annoncé mercredi en conférence de presse que son «grand chantier sera lancé après le match amical contre la Centrafrique», le 14 novembre courant, en expliquant cet ajournement par une volonté de réussir une belle prestation face au Nigeria, trois jours plus tôt à Constantine, dans le cadre de la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.

«Après tout ce qu'elle a enduré au cours des derniers mois, la sélection algérienne est en pleine phase de doute.

Je pense qu'une victoire contre le Nigeria lui ferait le plus grand bien sur le plan psychologique, tout en ramenant une certaine confiance, pas uniquement chez les joueurs, mais entre le groupe et ses supporters» a commencé par expliquer l'homme à la talonnette au Centre technique de Sidi-Moussa, avant d'ajouter qu'il est «difficile de prétendre à une victoire contre le Nigeria avec un groupe fraîchement constitué, d'où sa décision de «s'appuyer sur des joueurs plus chevronnés».

Madjer, qui a succédé à l'Espagnol Lucas Alcaraz aux commandes techniques des Verts, a indiqué que son «grand chantier aspire à redorer le blason du football algérien», mais d'après lui «le moment n'est pas encore venu» pour le lancer.

«L'urgence était de monter rapidement une équipe compétitive pour bien négocier le match contre le Nigeria. C'était notre objectif immédiat. Pour le reste, nous aurons toute la latitude de le faire après la Centrafrique» a-t-il expliqué.

Interrogé à propos des grandes lignes



de son projet, l'ex-attaquant du FC Porto a évoqué «une gestion rationnelle de l'Equipe nationale», en tenant compte à la fois «des propres besoins de la sélection et la particularité de chaque adversaire».

Appelé à être plus explicite à ce propos, Madjer a indiqué que «les joueurs ne conviennent pas tous pour un même match», expliquant que certains peuvent être plus performants que d'autres, suivant des facteurs qui parfois peuvent être extra sportifs, comme la chaleur, l'humidité, l'altitude, l'état du terrain et le fait de jouer à domicile ou à l'extérieur.

«Dieu merci, en Algérie, nous avons un large éventail de joueurs, avec des profils aussi variés qu'intéressants.

Les portes de la sélection nationale sont ouvertes pour chacun d'entre eux, suivant les besoins du moment et la particularité de chaque adversaire» a encore détaillé le sélectionneur national.

Madjer a rappelé que son principal objectif est «la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de 2019», ajoutant qu'il agira de «manière rationnelle» pour arriver à ses fins.

Ce qui passe aussi bien par «le bon choix des joueurs» que par de petits détails, pouvant parfois paraître insignifiants, comme le choix du lieu de la pré-

paration. «Une chose est sûre, je n'irai pas à Marseille pour préparer une compétition qui se déroulera au Cameroun» a lancé Madjer, ajoutant que «le problème principal de la sélection nationale a toujours été les matchs à l'extérieur, contre des nations africaines, chez lesquelles les conditions climatiques et sécuritaires laissent souvent à désirer».

Donc, outre le fait de préparer ces matchs «au bon endroit», pour habituer les joueurs aux mêmes conditions auxquelles ils seront confrontés le jour du match, le défi du staff technique national, consistera aussi «à trouver les joueurs qui seront capables d'être performants en de telles conditions».

A ce propos, Madjer a insisté sur la nécessité d'éviter l'ingratitude, surtout envers les joueurs qui ont beaucoup donné à leur pays», citant entre autres l'exemple du gardien Faouzi Chaouchi, devenu un héros national après son match historique contre l'Egypte à Omdurman, avant d'être déchu, même aux yeux de l'opinion publique.

«Il faut être reconnaissant envers des joueurs comme Chaouchi» a-t-il préconisé, en rappelant encore une fois que les portes de la sélection restent ouvertes à tout le monde.

SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE: 2 stages au programme en novembre à Sidi Moussa

Une sélection olympique élargie entrera en regroupement au Centre technique national de Sidi-Moussa du 18 au 22 novembre 2017, avant un deuxième regroupement du 25 au 29 novembre dans le même lieu, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

L'annonce a été faite par le directeur des équipes nationales Boualem Charef en présentant le programme de travail des différentes sélections de jeunes pour les prochains mois, lors de la réunion présidée par le président de la FAF Kheireddine Zetchi, mardi après-midi avec les cadres de la Direction technique nationale au Centre technique national de Sidi-Moussa. Selon la même source, l'objectif assigné à cette sélection est la qualification au tournoi de football des jeux Olympiques 2020 qui se dérouleront à To-



kyo, avec comme rendez-vous intermédiaires la participation au tournoi de football des Jeux Méditerranéens de Tarragone qui auront lieu l'été prochain. La sélection olympique algérienne dont l'entraîneur

en chef n'est pas encore désigné par la FAF, participera également au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) qui se déroulera en décembre 2018 en Egypte. La sélection olympique algé-

rienne de football avait pris part aux Jeux Olympiques 2016 de Rio après plus de 30 ans d'absence. Elle avait été éliminée dès le premier tour après deux défaites et un nul.

APS

MONDIAL-2018 (QUALIF- 6È ET DERNIÈRE JOURNÉE): Les trois derniers billets qualificatifs en jeu

Les trois dernières sélections africaines qualifiées pour le Mondial-2018 en Russie seront connues à l'issue de la 6è et dernière journée des éliminatoires, prévue sur quatre jours (demain, samedi, dimanche et mardi).

Le Nigeria et l'Egypte sont déjà qualifiés pour le mondial depuis la cinquième journée des éliminatoires disputée en octobre dernier.

Les trois billets restants pour l'Afrique seront distribués aux premiers des groupes A, C et D.

Dans le groupe A, la Tunisie aura besoin d'un seul point contre la Libye pour valider son billet pour la Russie.

Même en cas de défaite, la Tunisie sera également du voyage si la RD Congo ne bat pas la Guinée dans l'autre rencontre.

En revanche, si les Tunisiens s'inclinent et les Congolais s'imposent, les critères définis par l'article 20 du règlement de la Coupe du Monde de la FIFA, Russie 2018, sera appliqué pour départager les deux formations.

Dans le groupe C, l'ultime journée nous propose une finale entre la Côte d'Ivoire et le Maroc à Abidjan.

Le Maroc sera qualifié s'il ne perd pas en Côte d'Ivoire, qui en revanche, devra impérativement vaincre son vis-à-vis si elle veut se rendre en Russie.

Dans le groupe D qui comprend (Sénégal - Afrique du Sud, Burkina Faso - Cap-Vert), toutes ces équipes ont théoriquement encore, une chance de se qualifier, avec trois matches à jouer dans ce groupe, dont Afrique du Sud - Sénégal, disputé en novembre 2016 mais que le bureau des qualifications pour la Coupe du Monde de la FIFA a décidé de faire rejouer le 10 novembre prochain.

Du résultat de ce match dépendra le verdict final du groupe. En cas de succès sénégalais en Afrique du Sud, tout serait réglé: les Lions de la Teranga seraient assurés de terminer premiers et de passer. Même un nul pourrait aussi leur suffire si quatre jours plus tard, la rencontre Burkina Faso - Cap-Vert se termine sans vainqueur. Enfin, un succès sud-africain à domicile laisserait les quatre équipes en position de se qualifier avant les deux derniers matches.

Programme des rencontres:

Vendredi 10 novembre:
(17h00 GMT) Afrique du Sud - Sénégal
(20h30 GMT) Algérie - Nigeria

Samedi 11 novembre:
(14h00 GMT) Zambie - Cameroun
(15h30 GMT) Gabon - Mali
(18h30 GMT) RD Congo - Guinée
(18h30 GMT) Côte d'Ivoire - Maroc
(18h30 GMT) Tunisie - Libye

Dimanche 12 novembre:
(15h30 GMT) Congo - Ouganda
(16h30 GMT) Ghana - Egypte

Mardi 14 novembre:
(20h30 GMT) Burkina Faso - Cap Vert
(20h30 GMT) Sénégal - Afrique du Sud.

APS

LIGUE 1 (11È JOURNÉE - MATCHS AVANCÉS): Le MCA pour la passe de quatre, l'USB en appel à Alger

Le MC Alger tentera de signer une quatrième victoire de rang en affrontant le NA Hussein-Dey dans un derby indécis, alors que le Paradou AC aura à cœur de renouer avec la victoire à domicile face à l'US Biskra, après deux défaites en derbies, en ouverture de la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football aujourd'hui, devant se poursuivre samedi.

Le MCA (4e, 15 pts) qui reste sur trois victoires de suite dont une en déplacement face à l'USM Blida (2-1), compte rester sur cette dynamique en s'offrant le Nasria (13e, 10 pts), où rien ne va plus en dépit d'un recrutement massif au cours de l'intersaison. Une victoire du «Doyen» lui permettra de s'approcher davantage du leader le CS Constantine (1er, 21 pts) et du coup confirmer ses intentions de jouer les premiers rôles cette saison. De son côté, le Nasria est toujours à la recherche d'un déclin au moment où le dernier et unique succès des «Sang et or» cette saison remonte à la 4e journée face à la JS Kabylie (2-1). La Paradou AC (6e, 14 pts), battus à deux reprises en derbies algérois face à l'USM El-Harrach (3-2) puis devant le MC Alger (2-1) est appelé à revoir sa copie et réagir à l'occasion de la réception de l'US Biskra (14e, 9 pts) Avec ce troisième match de suite sur son terrain d'Omar-Hamadi, Paradou devra impérativement réapprendre à gagner au risque d'être emporté par le doute. L'USB, qui reste quant à lui sur une victoire, la première sur son terrain face à l'USM Blida (2-0), effectuera le déplacement à Alger avec la ferme intention



d'accrocher les «Académiciens» et confirmer ainsi son résultat face aux Blidéens. La suite des rencontres de cette 11e journée se jouera samedi avec au menu le

choc entre l'USM Alger et le leader du CSC alors que l'ES Sétif, tenant du titre, jouera en déplacement face à la lanterne rouge l'USM Blida.

LIGUE 2 MOBILIS (10È JOURNÉE): L'ASM Oran en perte de vitesse, son entraîneur évoque la fatigue

L'ASM Oran a essuyé une racle à domicile face au nouveau promu l'AS Aïn M'Lila (4-1), mardi dans le cadre de la 10e journée de la Ligue deux algérienne de football, une défaite imputée par son entraîneur Salem Laoufi à la fatigue.

«Depuis quelques temps, nous sommes en train d'enchaîner les matches, aussi bien en championnat qu'en coupe d'Algérie.

Tout cela a laissé des séquelles sur la forme de mes

joueurs qui viennent de disputer leur quatrième rencontre en dix jours », a tenté de se défendre le coach oranais devant la presse, à l'issue de la partie disputée au stade Habib Bouakeul.

Il s'agit de la deuxième défaite de rang des gars de M'dina J'dida à domicile après celle de la précédente journée sur le terrain de la JSM Béjaïa (3-1). C'est aussi le troisième échec depuis le début de la saison, après que l'équipe ait parvenu à rester invincible au

cours des cinq premières journées. Justement, le début très encourageant des Vert et Blanc a fait rêver ses fans qui commençaient alors à parler d'accession, sauf que du côté des dirigeants et du staff technique, on n'a pas voulu aller vite en besogne, en réitérant que la montée n'était pas dans les visées du club cette saison.

Le temps leur a donné raison, du moins après ce premier tiers du championnat que les Asémistes terminent à la 8e place avec 13 points,

distancés de 8 unités par le troisième, le MO Béjaïa et 9 par les co-leaders, la JSM Skikda et l'AS Aïn M'Lila, sachant qu'ils seront trois formations à accéder à la cour des grands en fin de saison.

L'ASMO, stoppée également dans son élan par des problèmes financiers énormes, devra donc, et à nouveau se contenter de jouer la carte du maintien, exactement comme ça été le cas depuis deux saisons, soit depuis leur retour en Ligue deux.

L'ASO Chlef toujours invaincue, mais fait du surplace

L'ASO Chlef reste toujours invaincue après dix journées de championnat de Ligue deux de football, mais fait du surplace après son nul ramené du terrain du MC Saïda (1-1), mardi lors de la dixième journée.

Les Chélifiens, qui ont affiché tôt leurs ambitions de revenir parmi l'élite cette saison, voient leur écart des trois premiers se creuser.

Ils sont désormais distancés de trois unités par le troisième, le MO Béjaïa et quatre par les co-leaders, la JSM Skikda et l'AS Aïn M'Lila, sachant que les trois premiers accéderont en Ligue 1 en fin de saison.

Pourtant, à Saïda les protégés de l'entraîneur El Hadi Khezzar, avaient l'occasion de renouer avec la victoire qui les fuit depuis trois journées.

Le fait que leur adversaire du jour était privé de son public à cause du huis clos que lui a infligé la Ligue de football professionnel, devait arranger leurs affaires.

A l'arrivée, rien de cela ne fut, et les gars d'El Ouéncharissi se sont contentés d'un nul au goût d'une défaite, selon leur premier responsable, Abdelkrim Medouar, qui a beaucoup regretté ce résultat, estimant que son équipe a plutôt perdu deux points.

L'ASO aura toutefois l'occasion de se relancer dans la course à la montée quand elle accueillera, lors de la prochaine journée, l'ASM Oran, une équipe mal en point depuis quelques journées.

Ce sera une aubaine pour renouer avec le succès et aussi retrouver la confiance.

En se contentant de trois points seulement lors de ses trois précédents matches, l'ASO n'a plus le droit de gaspiller d'autres points au moment où le trio de tête continue d'amasser de précieux points qui devraient s'avérer décisifs à l'heure du décompte final.

5 sur 5 pour la JSM Skikda à domicile

La JSM Skikda, invaincue à domicile depuis l'entame de la saison courante, a signé mardi sa cinquième victoire de rang face au CA Batna (1-0) au stade du 20 août 1955, à l'occasion de la 10e journée de Ligue 2 Mobilis de football.

Avec cette performance, les Skikdis ont affiché leurs ambitions de jouer l'accession et revenir parmi l'élite après plu-

sieurs années d'absence. Inoubtables dans leur antre du 20 août 1955, les "V" noir ont remporté leur premier match à domicile lors de la 2e journée face au CAB Bou Arréridj (2-1) avant de s'offrir tour à tour le WA Tlemcen (1-0), le CRB Aïn Fakroune (4-0), l'AS Aïn M'Lila (2-0) et le CA Batna (1-0).

La dernière défaite des

"Noir et Blanc" devant leur public remonte au 20 janvier 2017 face au RC Arbaa, comptant pour la 17e journée de la Ligue 2 Mobilis de la saison dernière.

Autre équipe de Ligue 2 invaincue, l'ASAM qui a remporté quatre victoires à domicile en autant de matches.

Au classement général, la JSM et l'ASAM sont toujours

au coude à coude en tête avec 22 pts mais avec un meilleur goal-average pour les Skikdis.

Lors des deux prochaines journées, la JSM se déplacera respectivement chez le RC Kouba et le MC Saïda avant de retrouver son public à nouveau face à l'ASM Oran le 24 novembre prochain comptant pour la 13e journée du championnat.

Lyon : Gomis voit très haut pour cette équipe

Ancien joueur de l'AS Saint-Etienne et de l'Olympique Lyonnais, l'attaquant de Galatasaray Bafétimbi Gomis (32 ans, 11 matchs et 11 buts en championnat cette saison) était présent à Geofroy-Guichard dimanche lors de la démonstration lyonnaise (5-0) en Ligue 1. Et l'ex-joueur de l'Olympique de Marseille a été emballé par la performance des Gones.

PSG : ENTRE NEYMAR ET EMERY, LE COURANT NE PASSERAIT PAS

Sur le terrain tout se passe pour le mieux pour le PSG.

Depuis le début de la saison, les Parisiens sont invaincus en championnat avec 10 victoires et 2 matchs nuls. En Ligue des Champions, c'est carton plein pour la formation de la Ville Lumière.

Elle a remporté ses quatre premières journées en inscrivant 17 buts et en n'en encaissant aucun. Une première dans l'histoire de la compétition. Mais en intérieur, l'histoire serait toute autre. Deux hommes seraient principalement impliqués : Neymar et Unai Emery. Entre les deux le courant ne passerait pas.



FRANCE Varane a repris l'entraînement collectif

Touché aux adducteurs, Raphaël Varane est encore incertain pour les matchs de l'équipe de France contre le Pays de Galles et l'Allemagne. Si le joueur du Real Madrid s'est d'abord entraîné seul, RMC explique qu'il a repris l'entraînement collectif aujourd'hui.

Sa participation à la première rencontre contre le Pays de Galles vendredi (21h) est encore incertaine. Didier Deschamps jugera son état de forme lors du dernier entraînement avant la rencontre, demain. Le staff privilégierait de le ménager en vue de la rencontre contre la Mannschaft mardi prochain (20h45).

BOATENG ABSENT POUR ANGLETERRE-ALLEMAGNE



Le défenseur central allemand Jérôme Boateng souffre de problèmes musculaires et sera forfait, vendredi, en Angleterre, pour le match amical à Wembley. La mise à l'écart du défenseur central allemand du Bayern Munich, âgé de 29 ans, «est une mesure de précaution et a été discutée avec le sélectionneur Joachim Löw», selon la Fédération allemande. Par ailleurs, le milieu du Real Madrid Tony Kroos est victime de douleurs intestinales et ne s'est pas entraîné mercredi, tout comme le gardien du PSG Kevin Trapp, qui souffre d'une inflammation des voies respiratoires.

INTER DE MILAN : Joao Mario évoque le PSG

Titulaire en puissance l'an dernier, Joao Mario a depuis perdu sa place avec l'arrivée, au début de l'été, de Luciano Spalletti à la tête de l'Inter Milan. Ainsi, plus souvent sur le banc des remplaçants que sur le rectangle vert, l'international portugais pourrait aller voir ailleurs cet hiver. Suivi de près par le PSG, désireux de renforcer son entre jeu, le milieu de terrain interiste s'est exprimé sur la possibilité de rejoindre les vice-champions de France.

"Les rumeurs sur le PSG ? C'est normal, cela fait partie du football. Je suis toujours concentré, je ne suis pas distrait car je suis habitué. Nous verrons, mais je pense qu'il est encore tôt. Il y a encore beaucoup de temps avant janvier. J'attends de voir ce qu'il va se passer et je prendrai la meilleure décision pour ma carrière", a confié le Portugais, arrivé à l'été 2016 en Lombardie pour 40 millions d'euros en provenance du Sporting Lisbonne, à Calciomercato.



BARCELONE : Lionel Messi affiche un souhait fort pour son avenir !

Si le dossier Andrés Iniesta a été ré-fermé début octobre, la prolongation de Lionel Messi n'est au contraire toujours pas actée. L'Argentin a d'ailleurs avoué qu'il envisageait de porter le maillot d'un autre club...

« Est-ce que je vois Messi prendre sa retraite à Barcelone ? J'aimerais bien. Pour ce qu'est Leo, pour ce qu'il signifie pour le club et pour l'admiration que j'ai pour lui ».

Comme beaucoup de supporters du Barça, Luis Suarez n'a pas caché son envie de voir Lionel Messi raccrocher les crampons en Catalogne, sous le maillot du club qui l'a vu grandir jusqu'à devenir quintuple Ballon d'Or et meilleur buteur de l'histoire du FC Barcelone.

Mais alors que les socios attendent toujours l'officialisation de la prolongation de leur star, dont le contrat prendra fin en juin, Messi a ouvertement évoqué la perspective de quitter le Barça pour revenir en Argentine, chez son premier club.



ALGÉRIE-INDONÉSIE-
TUNISIE**Benmeradi reçoit les
ambassadeurs
d'Indonésie et de
Tunisie en Algérie**

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a reçu mardi les ambassadeurs d'Indonésie et de Tunisie en Algérie, respectivement Mme Safira Machrusah et M. Ennasser Essayad, avec lesquels il a abordé les voies et moyens de renforcer et de consolider les relations de coopération et les échanges commerciaux, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de son entretien avec l'ambassadeur de l'Indonésie, M. Benmeradi a mis en exergue «l'excellence des relations bilatérales», saluant l'importance des activités et visites échangées entre les officiels et hommes d'affaires des deux pays, et qui sont à même de promouvoir les niveaux de coopération bilatérale et d'échange commercial, ajoute le communiqué. Le ministre et la diplomate indonésienne ont également abordé les moyens et voies de promouvoir et de consolider la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Indonésie en matière économique, en général. Par ailleurs, M. Benmeradi a évoqué avec l'ambassadeur de Tunisie en Algérie les profonds et séculaires liens de fraternité entre les deux pays frères, saluant «les efforts soutenus des gouvernements des deux pays pour les développer et mettre à profit toutes les opportunités et avantages qui se présentent», rappelant à ce propos, le dossier de l'accord commercial préférentiel et la liste des marchandises exemptées de droits de douane. Lors de cet entretien, M. Benmeradi a affirmé que «l'Algérie avait fourni de grands efforts pour la protection de produit national qui est, aujourd'hui, en quête de marchés d'exportation», notamment le ciment et les dattes, a précisé le communiqué. M. Benmeradi s'est félicité de la prochaine visite de son homologue tunisien à Alger, début décembre prochain, pour examiner nombre de questions économiques d'intérêt commun.

ALGÉRIE-ONU

**Le PNUD consacre
un budget à la
promotion de la
destination Algérie**

Le Coordonnateur résident des Nations unies en Algérie, Eric Overvest a annoncé mardi «un budget destiné à l'élaboration d'une stratégie pour la promotion de la destination Algérie» et la création d'un label algérien dans le cadre d'une convention qui sera signée avant la fin du mois, a indiqué un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. M. Overvest a annoncé, lors de l'audience que lui a accordée le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Marmouri, qu'un budget a été dégagé pour l'élaboration d'une stratégie de promotion de la destination Algérie et la création d'un label algérien», avec l'aide des experts de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Il a invité le ministre à «la signature de la convention du lancement de ce projet avant la fin du mois». Le coordonnateur onusien s'est félicité du potentiel touristique énorme que recèle l'Algérie, notamment son patrimoine culturel riche et diversifié permettant de relancer le tourisme, a ajouté la même source. De son côté, M. Marmouri a exprimé son vœu de renforcer la coopération à travers le soutien de cette instance au secteur du tourisme pour la concrétisation du programme tracé en coordination avec l'OMT, dans le cadre de la coopération multilatérale entre le ministère et les instances onusiennes. Parmi les projets s'inscrivant dans le cadre de cette coopération pour relancer le secteur, figurent le projet de la stratégie de communication efficace pour promouvoir la destination Algérie, le suivi de la réalisation du programme de soutien aux capacités statistiques de l'Algérie ainsi que le développement d'un système de classification des établissements hôteliers selon les normes internationales.

APS

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

**M. Ouyahia s'entretient
avec le président de la RASD**

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est entretenu mardi à Alger avec le secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, qui effectue une visite à Alger, indique un communiqué des services du premier ministère.



La rencontre à laquelle a pris part le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, «s'inscrit dans la tradition de concertation algéro-sahraouie»,

ajoute la même source.

Les entretiens «ont notamment permis de procéder à une évaluation de la situation de la question du Sahara Occidental aux

niveaux régional, africain et international et de passer en revue l'état de la coopération entre l'Algérie et la RASD», souligne le communiqué.

MAURITANIE-ALGÉRIE

**M. Bedoui reçu par le président mauritanien,
Mohamed Ould Abdel Aziz**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, qui effectue une visite en Mauritanie, a été reçu hier par le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz.

Dans une déclaration à l'APS au terme de l'audience, M. Bedoui a affirmé «avoir informé le président mauritanien du contenu de l'accord portant sur l'ouverture d'un passage frontalier, signé hier, et ses impacts

positifs sur les plans sécuritaire, économique et social», ajoutant qu'il s'agit d'un acquis dont les retombées seront largement bénéfiques».

Le ministre de l'Intérieur a indiqué avoir transmis les salutations fraternelles du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à l'adresse de son homologue mauritanien, et son attachement au renforcement des relations bilatérales», ajoutant que le président Ould Abdel Aziz l'avait chargé, à son tour, de

transmettre ses meilleurs vœux au président Abdelaziz Bouteflika et ses souhaits pour davantage de progrès de prospérité au peuple algérien frère. Il a également réitéré son attachement au renforcement des relations unissant l'Algérie et la Mauritanie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ahmadou Ould Abdallah et l'ambassadeur algérien en Mauritanie, Nouredine Khandoudi.

ALGÉRIE-GRANDE BRETAGNE

**M. Yousfi et Lord Risby discutent du partenariat
économique algéro-britannique**

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Youcef Yousfi, a reçu hier à Alger le représentant spécial du Premier ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby.

Cette rencontre a permis d'aborder l'état d'évaluation des relations bilatérales dans le domaine économique. A ce propos, M. Yousfi a relevé la nécessité de développer davantage les relations économiques en dehors du secteur des hydrocarbures, en dynamisant les investissements des entreprises britanniques en Algérie au regard du grand potentiel qu'offre le marché algérien. Les deux parties ont

ainsi discuté des perspectives d'accroître la coopération économique qui existe déjà dans certains domaines.

«Aujourd'hui, nous avons discuté de la possibilité de développer des partenariats dans l'Industrie agroalimentaire, l'Industrie pharmaceutique et la formation notamment dans les secteurs spécialisés», a déclaré M. Yousfi à la presse à l'issue de cette rencontre. En outre, les deux parties ont évoqué la possibilité d'exportation de certains produits industriels algériens.

Pour sa part, Lord Risby a manifesté son intérêt pour le processus de dé-

veloppement du secteur de l'industrie et des mines en Algérie qui, selon lui, «augure d'un avenir très prometteur» pour le partenariat industriel entre l'Algérie et la Grande-Bretagne.

Sur la coopération commerciale, il a souligné l'éventail de possibilités qui existe dans ce domaine. Un certain nombre d'entreprises britanniques exercent en Algérie tels que GSK et Astrazeneca dans l'industrie pharmaceutique, Unilever dans la production des détergents, Eire Mazraa dans l'élevage pour la production de lait et HSBC dans la finance.

M. Risby effectue une visite en Algérie dans le

cadre de la commémoration du 75e anniversaire du débarquement des Alliés (dont les Britanniques) en Afrique du Nord dont le code avait été baptisé «Opération Torch». Cette opération militaire avait été menée du 8 au 11 novembre 1942 en Algérie et au Maroc.

Ce qui avait permis aux Alliés de prendre pied sur le sol africain et d'ouvrir, ainsi, un deuxième front pour contrer les forces de l'Axe (Allemagne, Italie et Japon). En Algérie, le débarquement des Alliés, notamment des troupes anglaises et américaines, a eu lieu à Alger, Oran, Béjaïa, Skikda et Annaba.

ALGÉRIE-TCHAD

**Energie: M. Guitouni affirme la disponibilité
de l'Algérie à accompagner le Tchad en matière
d'expertise**

Le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, a reçu mardi l'ambassadeur du Tchad à Alger, M. Baharadine Haroun Ibrahim, avec qui il a abordé l'expertise que l'Algérie peut apporter en matière de recherche et exploration des hydrocarbures, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cet entretien, les deux parties ont abordé «l'expertise que l'Algérie peut apporter en matière de recherche et exploration des hydrocarbures, d'électrification rurale, d'engineering, d'études et de développement des réseaux électriques,

notamment dans les régions isolées», a précisé la même source.

Dans ce cadre, M. Guitouni a affirmé «la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Tchad par la formation, le transfert de son savoir-faire et de son expérience dans le domaine des hydrocarbures, de l'électricité et des énergies renouvelables».

En outre, les deux parties ont abordé les relations bilatérales entre les deux pays qu'ils ont qualifiées de fraternelles ainsi que les moyens de les renforcer et de les développer, ajoute le communiqué. En cette oc-

casion, le ministre de l'Energie a rappelé la volonté de l'Algérie de consolider les relations entre les deux pays et de densifier les échanges avec les pays d'Afrique. Il a également rappelé l'investissement personnel du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika en faveur du développement de l'Afrique et du génie africain, précise la même source. Par ailleurs, les deux parties ont abordé l'évolution des marchés pétroliers et des efforts entrepris par les pays Opep et non Opep dans la stabilisation de ces marchés sur le moyen et long terme.